LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS

	3 Mois	6 Mois	Un An
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes	5 fr.	9 fr.	17 fr.
Autres départements et l'Algérie	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Etranger (Union postale)	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

N° 14.191 — QUARANTIÈME ANNÉE — MARDI 14 DÉCEMBRE 1915

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. — Réclames : 1.75 — Faits divers : 3 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr — Chronique Locale : 10 fr.
Les Insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M G Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

La Belgique et les Alliés

L'adhésion du gouvernement belge au pacte de Londres ajoutera une signature officielle aux signatures des gouvernements anglais, français, russe, japonais et italien déjà apposées au bas de ce document diplomatique. Mais en fait, il était entendu depuis le 4 septembre 1914, que la Belgique demeurait étroitement solidaire des nations alliées et que sa cause se confondait en somme avec leur cause. Si le pacte fut conclu seulement entre représentants des grandes puissances, personne cependant ne put douter que la Belgique se trouvât comprise dans les clauses du traité, et avec elle ses sœurs d'infortune et d'héroïsme la Serbie et le Monténégro.

Aux termes du pacte de Londres, on le sait, les gouvernements des puissances en lutte contre les Empires centraux « s'engagent mutuellement à ne pas conclure de paix séparée au cours de la présente guerre. » Ils sont en outre « d'accord pour dire que lorsque les conditions de paix viendront en discussion, aucun des Alliés ne demandera des conditons de paix sans l'agrément préalable des Alliés. » Or, comment supposer que les Alliés accepteraient jamais de souscrire à une paix qui n'aurait pas « l'agrément préalable » de la Belgique, aussi bien que celui de la Serbie et du Monténégro ? Comment imaginer que, le jour où la guerre serait terminée, les Alliés pourraient se désintéresser du sort des trois valeureuses petites nations qui, dès les premiers jours où se déchaîna l'agression austro-allemande, résolurent sans une minute d'hésitation de faire face à l'effroyable danger, qui se dressèrent bravement contre les barbares et qui, depuis seize mois, sont restées inébranlablement fidèles à tous les devoirs sacrés de l'honneur ? Aucun des pays alliés n'est capable d'un tel geste d'ingratitude, qui serait aussi un geste de trahison.

Nous savons tout ce que nous devons à la superbe vaillance de ces petites nations qui, moralement, sont plus grandes que les plus grandes. Pour ce qui est de la Belgique en particulier, on ne pourra oublier jamais que son sublime sacrifice a opposé le premier obstacle à la ruée sauvage et qu'il a aussi sauvé non pas seulement la cause des Alliés mais aussi la cause même de la Civilisation. Il est trop évident que le rétablissement de la Belgique dans la plénitude de ses droits et dans la souveraineté de son indépendance et une complète réparation des horribles maux dont elle a souffert et dont elle continue de souffrir si atrocement devront constituer, au moment où les conditions de la paix se discuteront, la revendication première des Alliés.

La noble Belgique que les misérables hordes teutonnes ont lâchement tenté d'écraser et sur laquelle, depuis que le territoire national se trouve occupé, pèse lourdement le joug le plus ignominieux revivra après la guerre. Il faut qu'elle revive plus respectée que jamais. Pour la sécurité future de l'Europe aussi bien que pour l'honneur de l'humanité, il faut que sa revanche soit complète et que le glorieux éclat de cette revanche proclame hautement dans le monde que la Justice n'est pas un vain mot.

Ce jour-là, la Belgique pourra reprendre le rôle historique qu'elle a si souvent joué à travers l'histoire. Dans un discours qu'il a prononcé récemment à la Société de Géographie de Paris, M. Carton de Wiart mettait nettement en lumière ce rôle qui, devant le monstrueux guet-apens de la guerre actuelle, apparaît comme plus nécessaire que jamais en Europe.

L'éminent ministre de la Justice de Belgique y montrait les destinées de l'Europe successivement livrées au jeu de deux systèmes : « L'un, qui est fou et précaire, disai-t-il, c'est l'impérialisme, c'est-à-dire la tendance d'une nation grisée de sa force et de son orgueil, à vouloir absorber les autres, à les soumettre à son hégémonie ou à sa tyrannie. L'autre, qui est sain et stable, c'est l'équilibre, c'est-à-dire le ménagement de tous les droits et le respect de toutes les nationalités. Le premier système a été tenté quelquefois. Il a toujours échoué. Et au lendemain de chacun de ces échecs, la loi d'équilibre a réagi en opposant un pivot plus solide et un contrepoids plus fort aux convoitises déjouées. Ce fut le rôle traditionnel de la Belgique et plus généralement des Pays-Bas, placés au carrefour des races et au point de rencontre des conflits, d'assurer dans la région médiane qu'ils occupent, le maintien ou le rétablissement de cet équilibre nécessaire. »

Ce rôle à la fois redoutable et glorieux, la Belgique l'a joué une fois de plus en cette auerre et elle a décidé qu'elle le jouerait, s'il le fallait, au prix de sa propre existence. Car elle aurait préféré même la mort au déshonneur de manquer à ses traditions et de ne pas répondre aux impérieux appels de sa conscience. Nous le répétons : la sainteté d'un tel sacrifice restera inoubliable. Elle vaudra à la Belgique la première place dans les délibérations de la paix le jour où la victoire définitive des Alliés aura assuré la libération de l'Europe.

CAMILLE FERDY.

PROPOS DE GUERRE

« C'est la Guerre ! »

Vous entrez dans un débit de tabac, vous demandez un paquet de cigarettes. Il n'y en a pas. Pourquoi ? « Que voulez-vous, monsieur, c'est la guerre. »

Vous entrez dans une boulangerie. Le pain est mal cuit... C'est la guerre. Les pommes de terre augmentent... C'est la guerre.

Vous allez acheter deux sous de saucisson, on ne vous en donne qu'une tranche... C'est la guerre. Votre bottier vous livre au bout d'un mois les chaussures qu'il vous avait promises au bout de huit jours... C'est la guerre.

Votre concierge ne nettoie plus votre escalier... C'est la guerre. Le facteur du télégraphe fracture votre boîte aux lettres pour y repêcher une dépêche destinée à votre voisin et qu'il y a glissée par erreur... C'est la guerre.

On vous demande 10 francs d'un chapeau de cent sous... C'est la guerre. Il n'y a plus de fil à coudre... C'est la guerre ; plus de boutons de culotte... C'est la guerre. Votre bonne casse la vaisselle... C'est la guerre. La guerre, la guerre encore, la guerre toujours...

Ne réclamez rien, ne *rouspétez* contre rien, ne vous étonnez de rien. Un mot vous clouera le bec. La guerre !

Certes, la guerre a perturbé notre vie économique et même morale, et ses effets se répercutent sur les choses qui n'ont, en apparence, aucune relation avec elle. Mais il ne faut pas exagérer, et, comme on dit, il ne faut pas nous la faire.

La vérité est que la guerre est, dans bien des cas, l'excuse facile de gens qui n'en ont point pour vous exploiter ou manquer à une parole donnée.

Prétexte péremptoire, argument sans réplique pour donner un semblant de légitimation à la paresse des uns, à la malhonnêteté des autres, nous aurons encore longtemps à le subir. Car lorsque la guerre sera finie — ce qui arrivera un jour ou l'autre — vous verrez qu'on nous chantera encore le même refrain : C'est la guerre.

ANDRE NEGIS

Musées de Guerre

La *Gazette de Lausanne* annonce que l'on va créer, à Strasbourg, un musée de la guerre actuelle.

Le Conseil municipal de Strasbourg, écrit notre excellent confrère suisse, vient de décider la construction d'un musée de guerre. Ce musée aura comme tâche de rassembler tout ce qui aura trait à la participation immédiate de l'Alsace-Lorraine à la guerre actuelle ainsi qu'aux effets de la guerre sur le pays.

Les portraits des généraux, des officiers natifs d'Alsace-Lorraine, des Alsaciens notables morts à la guerre, les photographies de localités ayant joué quelque rôle, les imprimés, les affiches, les manifestes, les cartes de pain, les armes, les uniformes seront collectionnés dans ce musée.

Déjà, les Allemands ont envoyé au musée de Metz un grand nombre d'objets d'art qu'ils ont pillés dans les départements par eux envahis. La *Gazette de Lausanne* mentionne, notamment, une sculpture remarquable en bois, due à l'artiste lorrain Ligier Richier, datant du moyen âge et provenant de l'église de Saint-Michel, ainsi que des vitraux précieux volés dans les églises de la Meuse.

Messieurs les Boches, il faudra restituer tout cela !

Nos petites Françaises

Les petites Françaises ont bon cœur, et leur cœur les rend ingénieuses pour faire le bien. Voici l'idée qu'ont eue de jeunes élèves à Blois : chacune des élèves d'un cours a apporté l'argent de sa tirelire, et avec la somme ainsi produite, elles ont acheté deux titres de rente de 5 francs et décidé que ces titres seraient remis à deux soldats blessés soignés dans une ambulance de la ville et appartenant aux régions envahies.

La pensée et le geste de ces petites filles ne sont-ils pas jolis, et n'est-ce pas le cas de dire — en donnant à ces mots une signification nouvelle — qu'il n'y a plus d'enfants ?

Bien Joué !

Il y a quelques jours, à Bruxelles, où le régime de la terreur sévit plus durement que jamais :

Sur la plateforme d'un tramway venant du faubourg d''Anderlecht, vers la Bourse, se carrent deux officiers du kaiser. Place de la Duchesse, à l'arrêt, montent deux braves « brusseleers » qui ont dignement fêté le lundi et qui, à peine installés, se livrent à une charge à fond contre bocherie et austro-bocherie.

Les Allemands froncent les sourcils et se placent à la sortie pour faire arrêter les « coupables » au terminus, lorsqu'un solide Bruxellois, rougeaud, au poil blond, monte sur la voiture. C'était un marchand de faro et de lambic bien connu dans le quartier ; du premier coup d'œil, il saisit la scène et décide de rouler proprement les officiers teutons.

Arrivé à la Bourse, il s'approche des deux malheureux poivrots et, d'un ton de commissaire de police pas bon enfant, leur intime l'ordre d'avoir à le suivre, non sans avoir tiré un grand coup de chapeau aux officiers, qui, croyant avoir affaire à quelque « mouche » boche, répondent par un salut très correct.

Lors, le Bruxellois emmène les prisonniers vers l'hôtel de ville. Mais, derrière la Bourse, la scène change brusquement, et le pseudo-agent de police, s'engouffrant dans un édicule propice s'écrie dans le plus pur patois du « bas de la ville » : « Fichez-moi le camp, et vivement s'pèces d'animaux, et prenez garde à votre langue ! Alleïe, circuleïe ! »

Quant aux officiers prussiens, ils savouraient déjà leur « moss » de bière, persuadés que les Bruxellois arrogants étaient sur la paille humide des cachots.

499e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 13 Décembre.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

En Champagne, au sud de la butte du Mesnil, les Allemands ayant fait sauter une mine en avant d'une de nos tranchées, nous avons occupé l'entonnoir.

Rien à signaler sur le reste du front.

LE GRAND CONSEIL DE GUERRE DES ALLIES

De gauche à droite : général Pellé, général Porro, général Wiellemans, maréchal French, général Huguet, général Joffre, général Gilinsky, colonel Stefanovitch.

Photographie prise à l'issue de la réunion du 8 décembre au Grand Quartier Général français

d'après l'*Illustration*

A la Chambre italienne

Le ministère Salandra obtient un nouveau succès

Rome, 13 Décembre.

A la Chambre, M. Salandra déclare que le garde des Sceaux a répondu déjà à l'accusation que l'Etat italien avait replié son drapeau devant le Vatican. Il ajoute qu'en parcourant le pays, comme c'est son devoir, il a pu constater la concorde des Italiens. (Vifs applaudissements). Le cœur de la nation bat à l'unisson de son armée et de son roi. (Nouveaux applaudissements prolongés ; cris de : Vive le roi ! Vive la reine !)

Le président du Conseil fait ressortir la haute signification italienne de la nomination de M. Barzilaï comme ministre. (Applaudissements dans toute la Chambre ; cris : Vive Trieste !)

On acclame M. Salandra. Le cri de : Vive Trieste ! dit-il, est celui que j'ai entendu retentir de Milan à Palerme ; c'est le cri de l'âme italienne. (Très vifs applaudissements. Cris répétés de : Vive Trieste !)

Il reconnaît que le ministère n'est pas la Patrie ; les ministères passent, la Patrie seulement est immortelle. Le devoir de la Chambre est de voter pour le meilleur gouvernement possible, et ceux qui croient que le Cabinet actuel n'est pas le meilleur que l'Italie puisse avoir, ont le devoir de voter contre. (Applaudissements).

M. Salandra ajoute que le gouvernement, pour faire le meilleur usage des pouvoirs qui lui ont été donnés, a besoin d'être appuyé par la confiance claire, explicite, entière et sans conditions du Parlement. (Approbations). Il prie par conséquent la Chambre d'adopter l'ordre du jour de M. Rava. Si le vote indiquait une diminution de cette confiance, nous retournerions avec un cœur pur, avec la conscience droite et tranquille à nos places de députés, partisans dévoués de quiconque aura la gloire de porter à son aboutissement la sainte entreprise dont il nous restera l'orgueil de l'avoir commencée par un acte de foi.

Cet acte de foi n'a pas été ni ne sera démenti dans l'armée et dans le pays. (Très vives approbations, applaudissements prolongés, cri de : Vive l'armée !)

Les ministres et un très grand nombre de députés félicitent M. Salandra.

La Chambre vote ensuite l'ordre du jour de confiance.

Motivant le vote favorable des socialistes réformistes, M. Bissolati déclare que le devoir de tous ceux qui ont voulu la guerre est de se serrer autour du ministre qui représente l'instrument d'exécution de la volonté du Parlement. (Vive approbation). Nous accomplissons ce devoir de très haute discipline avec une conscience d'autant plus sûre, après les déclarations de M. Sonnino qui ont mis en relief le caractère de la guerre italienne, qui ne peut pas être une guerre de simple revendication nationale ou de défense isolée des intérêts italiens, mais est fatalement liée à l'ensemble de toute la guerre mondiale.

Il en résulte notre adhésion au pacte de Londres, nos assurances fraternelles à la Serbie frappée par la prédominance allemande ; tout cela affirmé par l'Italie dans les moments les plus graves avec un courage magnifique. (Vive approbation). C'est pour ce motif que nous votons les douzièmes provisoires avec la conscience d'Italiens et de socialistes. Que notre vote constitue une nouvelle affirmation de l'Italie dans sa confiance en soi-même, dans la justice de la cause qu'elle défend, dans la confiance, dans la bravoure de ses enfants et dans ses destinées immortelles. (Vifs applaudissements).

Motivant le vote favorable des républicains, M. Commandini déclare que les républicains sont convaincus de la fatalité inéluctable de la guerre et de la nécessité de faire triompher en Europe les droits des nationalités. C'est pourquoi ils voteront en faveur du ministère qui a voulu la guerre et qui doit la conduire jusqu'à la victoire, dans une heure où tous les cœurs de l'Italie, depuis le Palais royal jusqu'au hameau le plus reculé, battent à l'unisson, où tous les enfants de l'Italie savent combattre et mourir héroïquement. L'orateur et ses amis politiques n'hésiteront pas à confondre leur vote avec celui de la grande majorité gouvernementale qui vote la confiance au ministère. (Vifs applaudissements).

Le projet des douzièmes provisoires est adopté en scrutin secret par 313 voix contre 56.

La séance est levée.

HARPAGON. — *Si cet animal de Molière pouvait me voir...*

Croquis de S'Tick

IL Y A UN AN

Lundi 14 Décembre

Les troupes françaises et alliées avancent autour de Nieuport, de Lombaertzyde-ferme, de Saint-Georges et d'Hollebeke ; les Anglais progressent de la Lys à la mer ; ils enlèvent un bois aux Allemands à Wytschaete, près d'Ypres ; duel d'artillerie à Crouy, près de Soissons ; dans les Vosges, bombardement par l'ennemi de la gare de Saint-Léonard.

Un avion français survole Fribourg-en-Brisgau et détruit les parcs d'artillerie allemands.

Le gouvernement de la République adresse des félicitations à la Serbie.

En Egypte, les Anglais remplacent l'ex-khédive Abbas II, gagné par les Allemands, par son oncle Hussein Kamel, sous le titre de sultan d'Egypte, indépendant de la Turquie.

Tragique accident d'aviation

Un appareil capote pendant des essais. Trois aviateurs tués.

Lyon, 13 Décembre.

Hier après-midi, vers 4 heures, on procédait à l'aérodrome de Bron aux essais d'un appareil qui, la veille, malgré le temps moins favorable, s'était admirablement comporté. L'appareil biplan était monté par le lieutenant Caudron, frère du constructeur, un ingénieur de la maison et un mécanicien. Il volait depuis une dizaine de minutes, lorsque les spectateurs le virent se retourner complètement et s'écraser sur le sol.

Les passagers projetés hors du biplan vinrent tomber à une cinquantaine de mètres de l'appareil et furent tués sur le coup.

Le lieutenant Caudron avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur tout dernièrement ; M. René Besnard, sous-secrétaire d'Etat à l'aviation qui est arrivé hier soir à 10 heures 15 pour présider demain la cérémonie de la remise d'un drapeau au 2e groupe d'aviation, a été reçu à la gare par un détachement du 2e groupe. Informé de l'accident, il s'est montré très ému.

LA GUERRE

Les Bulgares à la frontière grecque

L'ennemi n'a pu entraver le mouvement de repli des forces alliées

Paris, 13 Décembre.

On déclare qu'aux dernières nouvelles, lord Derby aurait réussi à faire signer un engagement à près de deux millions d'hommes.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 13 Décembre.

Le roi Constantin aurait décidé, paraît-il, de retirer ses troupes devant les Bulgares, si ceux-ci franchissaient la frontière grecque pour tourner les positions franco-anglaises.

Qu'on le veuille ou non, ceci est une invite indirecte au roi félon de Sofia.

Celui-ci s'y trompera d'autant moins, que son impérial protecteur, le kaiser, qui a les meilleures raisons de connaître les intentions de son beau-frère Constantin, est là pour le pousser où il faut.

Cette éventualité est grave pour tout le monde, pour nous, mais aussi pour le gouvernement d'Athènes, et plus encore pour ce dernier.

Le Bulgare demeure l'ennemi détesté des Grecs, et quelle que soit la popularité du roi sur l'armée depuis qu'il conduisit celle-ci à la victoire contre ces mêmes Bulgares, on peut se demander de quel front les officiers et les soldats grecs subiraient l'affront et abandonneraient leur frontière aux troupes du roi Ferdinand, allié du Turc, persécuteur de leur race.

Ce n'est là qu'un des côtés de la situation balkanique que j'envisageais hier, en montrant le rôle immense que notre diplomatie pourrait jouer au milieu de ces gouvernements hostiles et de ces peuples ennemis, que la rude volonté de Berlin a réussi à grouper et à armer contre leurs véritables protecteurs.

Les Grecs ne peuvent pas sentir les Bulgares. Les Bulgares abhorrent les Turcs. Les événements déclanchés peuvent parfaitement se dérouler selon le plan de Berlin, mais ils peuvent aussi prendre une autre tournure. Tout dépend de notre action à Salonique.

L'abandon de cette base aurait eu pour conséquence fatale d'obliger la Grèce et la Roumanie à marcher avec les empires du Centre, et l'anéantissement de l'armée serbe réfugiée en Albanie et au Monténégro.

Si, au contraire nous parvenons à nous maintenir à Salonique, d'où nous pourrons menacer les Austro-Boches et leurs alliés, il est permis d'espérer que, non seulement la Roumanie, mais la Grèce elle-même, pourront être amenées, par la force même des choses, à nos côtés.

Aujourd'hui, le danger pour l'Entente n'est pas dans la situation militaire. Il est tout entier dans la coalition des forces morales ou immorales qui prétend nous imposer la paix allemande.

Les débats qui ont lieu à la Chambre italienne, où le gouvernement de M. Salandra soutien les assauts de ses adversaires, montrent bien les difficultés que les patriotes italiens ont à surmonter. Leur ferme volonté et leur conscience des intérêts de la nation triompheront des embûches, et l'Italie pourra enfin, affranchie de ces hostilités suspectes, jouer le grand rôle auquel elle aspire en intervenant énergiquement dans les Balkans.

La Russie aura bientôt les armements qu'elle attend pour son armée de Bessarabie.

Il ne nous reste plus qu'à nous défendre contre les suggestions perfides d'une paix allemande qui nous viennent de Vienne ou de Berlin, sans parler du Vatican et d'ailleurs.

Malheur à nous si nous cédions à ces appels perfides et si, par lassitude, à la veille de la victoire certaine, nous sacrifions nos plus légitimes revendications et notre avenir, nous livrions nos tombes et nos berceaux. Nous avons pu nous laisser égarer durant la période de paix menteuse par des illusions dont le néant apparaît tragiquement aujourd'hui. Les mêmes hommes et les mêmes discours ne nous abuseront plus.

L'Allemagne veut la paix parce qu'elle se sent battue et condamnée. Nous irons jusqu'au bout, malgré les vicissitudes passagères qui nous attendent encore.

MARIUS RICHARD.

L'UNITE D'ACTION DES ALLIES

L'Accord franco-anglais sur la Campagne d'Orient

Nous n'abandonnerons pas Salonique

Paris, 13 Décembre.

La très intéressante notre suivante, que publie le Daily Mail, *et dont la publication a été autorisée en France et en Angleterre, indique les conditions dans lesquelles un accord est intervenu entre les représentants des deux pays.*

Dès que, cependant, les ministres anglais et français se furent réunis au quai d'Orsay, M. Briand et le général Joffre rendirent évident que la question primordiale qui voulait un règlement immédiat, c'était l'unité dans l'action diplomatique, comme dans l'action militaire.

Partant de ce point essentiel, l'on poursuivit par la nécessité de décider du sort des forces expéditionnaires à Salonique.

Sans trahir aucun secret diplomatique, l'on peut dire que les délégués britanniques considéraient la protection directe de l'Egypte comme étant d'une importance supérieure au maintien de nos forces en Grèce. Mais, M. Briand, avec talent et énergie, s'éleva d'une façon si saisissante contre l'abandon des Balkans aux Allemands, et contre le rembarquement de nos troupes, que sir Edward Grey et lord Kitchener furent obligés d'admettre la justesse de ses arguments, tandis que le général Joffre, avec une rudesse caractéristique, acceptait de prendre sa part des responsabilités militaires encourues par le fait de rester à Salonique.

Lorsque la conférence de jeudi prit fin, les délégués britanniques étaient convaincus de la sagesse de la cause plaidée par M. Briand, et M. Asquith fut aussitôt averti, par câble, de ce qui s'était passé au quai d'Orsay.

Le lendemain, le Cabinet britannique ayant notifié son approbation d'une ligne solide à travers la Grèce, l'on se décida sur-le-champ, et des instructions identiques, signées par sir Edward Grey et M. Briand, furent télégraphiées à sir F.-E.-H. Elliott et à M. Guillemin, les ministres anglais et français à Athènes.

En même temps, lord Kitchener et le général Joffre libellèrent des ordres pareils aux généraux Monro et Sarrail, et on les câbla immédiatement à Salonique.

Le « péril grec », s'il n'était pas complètement écarté, était devenu beaucoup moins menaçant.

L'on ne peut mettre en doute que cette cohésion de vues et d'actions, dont l'on vient ainsi de donner la preuve, n'agira pas que pour remédier aux erreurs commises en Orient. Ce n'est que le début d'une collaboration semblable sur une échelle plus étendue.

La Guerre en Orient

Communiqué officiel anglais

Londres, 13 Décembre.

Le ministère de la Guerre publie le communiqué suivant :

Près du lac Doiran, après avoir subi de violentes attaques d'un ennemi en nombre écrasant, la dixième division anglaise, secourue par des renforts, a réussi à se dégager et s'est retirée à l'Ouest dans une forte position vers la vallée du Vardar, en jonction avec les Français.

Cette division a lutté contre des masses importantes et c'est grâce au courage des soldats, surtout des troupes irlandaises, que la retraite a pu s'effectuer avec succès.

A cause de la configuration montagneuse du terrain, huit pièces de campagne ont dû, dans le but de protéger la retraite, être mises sur une position d'où il a été impossible de les évacuer quand la retraite s'est accomplie.

Nos pertes s'élèvent à environ 1.500 hommes.

Sur le front franco-anglais

La concentration des forces ennemies

Salonique, 13 Décembre.

La concentration des Austro-Allemands et des Bulgares en grandes forces sur le front de Stroumitza se poursuit activement ; elle fait prévoir l'imminence d'une attaque contre les Alliés sur Salonique dans un délai de deux semaines.

La retraite stratégique des Alliés

Paris, 13 Décembre.

Le Petit Parisien *reçoit de Salonique :*

Quoique les journaux germanophiles annoncent la retraite des Français comme un triomphe allemand, je puis vous dire qu'elle a été effectuée en raison des décisions prises tant à Paris qu'à Salonique. La situation est bien meilleure que la semaine dernière ; les forces resserrées et groupées en ordre excellent, abondamment pourvues de munitions, de matériel, de vivres, formées de troupes merveilleuses, souples, fermes, bien en main, entraînées par seize mois de guerre, sont capables de résister à toutes surprises.

Elles ont à leur tête un chef énergique jusqu'à la dureté et restant calme dans les moments les plus graves ; elles peuvent tenir tête facilement aux Bulgaro-Allemands. Toutes les circonstances s'accordent pour faire croire à certains chefs militaires que Salonique ne subira pas les épreuves d'un siège. En tout cas, les forces anglaises augmentent. Espérons que les forces françaises ne tarderont pas à être considérablement renforcées.

Salonique, 13 Décembre.

Les prisonniers bulgares et les déserteurs — ces derniers en nombre appréciable — déclarent unanimement que l'armée bulgare marche maintenant en commettant les pires excès, car elle se croit invincible. Persuadée d'avoir remporté une victoire définitive en obligeant le corps franco-anglais à la retraite, les officiers bulgares considèrent avoir été continuellement maîtres des mouvements accomplis, alors qu'en réalité lorsque nous avons voulu prendre l'initiative d'un combat offensif, nous avons pu le faire et refouler l'ennemi, malgré une différence numérique souvent aux désavantages des Français.

L'armée bulgare ne se rend aucunement compte que le mouvement de retraite actuel est une manœuvre stratégique et le réveil bulgare pourrait bien avant peu être cruel. Les dispositions franco-anglaises en vue de la fortification et de la mise en défense de Salonique sont commencées depuis deux jours et très activement conduites de façon à être terminées sous peu. On ne peut donner aucun renseignement sur la situation de l'armée alliée ; je peux vous dire seulement que cette situation est en tous points satisfaisante.

Amsterdam, 13 Décembre.

Un télégramme de Sofia au *Lokal Anzeiger* dit que les troupes alliées, dont la division anglaise, sont toujours en territoire macédonien.

L'habile manœuvre du général Sarrail

Turin, 13 Décembre.

Les Bulgares ont tenté de couper la retraite des Alliés vers Guevgueli, mais il est faux, contrairement à ce qu'ils affirment, que la retraite des Franco-Anglais ait été déterminée par leurs attaques.

Le général Sarrail avait décidé, depuis le 2 courant, comme il résulte des ordres aujourd'hui exécutés qui avaient été communiqués aux combattants de différents groupements, de se replier vers Salonique.

Cette décision était motivée par la chute de Monastir qui rendant désormais impossible la jonction avec les troupes serbes, rendait en même temps inutile le maintien du front allié en Macédoine serbe.

La plus grave difficulté de la retraite, ainsi décidée, consistait dans l'évacuation du matériel roulant et des équipages à travers le défilé de Demir-Kapou.

Le général Sarrail réussit à accomplir heureusement cette opération difficile et compliquée, grâce à une feinte très habile exécutée dans les premiers jours de décembre. Il poussa vers Icht, une offensive qui déconcerta et préoccupa les Bulgares installés sur la rive gauche du Vardar. Retenant le gros des troupes bulgares sur cette position, il put accomplir sans encombre la retraite de son train d'équipage par le défilé.

Libres alors de leurs mouvements, les Alliés purent se concentrer au nord de Guevgueli et de Doiran, en occupant fortement de très bonnes positions.

Les Bulgares subissent des pertes énormes

Salonique, 13 Décembre.

La retraite des forces alliées se poursuit régulièrement. On signale seulement des actions d'arrière-garde entre Français et Bulgares.

Une de ces actions s'est produite hier, au cours de laquelle les Bulgares ont subi des pertes énormes.

Les Bulgares à la frontière grecque

Salonique, 13 Décembre.

L'évacuation de Doiran et de Guevgueli s'est terminée aujourd'hui. Les Bulgares seraient à huit kilomètres de la frontière grecque, suivant très lentement les Alliés.

Les Bulgares n'ont pu nous couper la retraite

Londres, 13 Décembre.

Le correspondant particulier de l'Agence Reuter avec l'armée anglaise de Macédoine, envoie les détails suivants sur la retraite du front de la Tcherna :

Le général Sarrail avait déjà évacué, la semaine dernière, les positions avancées le long de la Tcherna. Krivolak fut abandonné samedi, et après avoir établi une première tête de pont à Demir-Kapou, les Français en installèrent une seconde à Gradesk, d'où ils avaient enlevé auparavant tout le matériel, détruit les tunnels et les ponts le long de la voie ferrée.

Mais il est plus long d'évacuer une position si l'on désire ne rien laisser derrière soi, que de pousser en avant avec un train réduit.

De plus, les forces des Bulgares avaient rapidement passé de deux à quatre divisions, plus un corps de cavalerie. Ils commençaient maintenant à presser durement sur la cote 516, point de jonction des lignes anglo-françaises, menaçant plus spécialement la route de Stroumitza, principale artère de notre position.

Le premier assaut de l'ennemi ne fut pas poussé avec vigueur, et il fut aisément repoussé, mais grâce à des conditions atmosphériques entièrement en leur faveur, et leurs forces augmentant constamment, les Bulgares parvinrent vite à rendre la place très chaude pour notre première ligne.

Sous le couvert d'une brume qui empêchait les nôtres d'opérer le pointage exact de leurs pièces à longue portée, les Bulgares amenèrent et placèrent, en des positions impraticables pour nos canons moins mobiles, de nombreuses pièces de montagne avec lesquelles ils ouvrirent un feu meurtrier à courte distance. Naturellement, leur feu ne fut pas plus précis, en raison même de cette brume. Néanmoins, la supériorité numérique des pièces en action devait bientôt se faire sentir.

La position des troupes anglaises, exposée à un torrent de mitraille et dont le flanc était menacé en partie par suite du repliement des Français, devint rapidement intenable, et la division irlandaise dut se retirer vers une seconde ligne, préparée depuis longtemps.

On ne peut exagérer les efforts faits en cette occurrence, car si les Bulgares avaient réussi à percer les lignes, comme très certainement ils avaient espoir de le faire, ils auraient ainsi coupé la retraite au gros des forces françaises, aussi bien qu'aux forces anglaises, ce qui aurait pu amener un grave revers.

La ténacité magnifique de la division irlandaise détruisit les espérances de l'ennemi, et donna au commandement français et anglais tout le temps nécessaire de procéder au mouvement en arrière d'une façon méthodique et ordonnée.

Depuis mardi, la pression de l'offensive bulgare s'est relâchée, et nos nouvelles positions sont très fortement établies.

La bataille au nord de Doiran

Athènes, 13 Décembre.

La bataille entre les Anglais et les Bulgares au nord de Doiran a été excessivement acharnée.

L'attaque était effectuée par deux colonnes bulgares, appuyées par de l'artillerie légère. Elle ébranla d'abord le front anglais.

La brigade anglaise, très exposée, dut se replier sur une deuxième ligne.

Cependant, une contre-attaque anglaise, soutenue par une puissante artillerie, repoussa l'ennemi en lui causant de lourdes pertes.

Les Anglais reportent leur front vers la frontière grecque, conformément au plan du général Sarrail.

Le chef de gare de Doiran télégraphie aujourd'hui que des obus ennemis tombent à proximité de la gare.

Londres, 13 Décembre.

Le correspondant du Daily Telegraph *sur le front des Balkans télégraphie à la date du 11 de Salonique :*

Les journaux locaux annoncent que les Bulgares ont essayé, pendant ces trois derniers jours, de presser les Anglais dans leurs mouvements en arrière dans le secteur au nord de Doiran. Ils revinrent jeudi, livrant plusieurs assauts en formation serrée, à la manière des Allemands. Non seulement ils furent repoussés, mais ils subirent de lourdes pertes, laissant sur le terrain des centaines de morts.

La situation à Doiran est maintenant parfaitement claire. Des précautions militaires ont été prises en prévision d'une invasion ennemie sur le territoire à l'est de Demir-Hissar.

Le calme règne

Salonique, 13 Décembre.

Les Bulgares n'ayant pas essayé, samedi, d'empêcher l'établissement des forces anglo-françaises sur un nouveau front, la nuit précédente et la journée d'hier ont été calmes.

Le général Bailloud et le général Mahon ont conféré hier sur le front. Un accord complet existe entre les généraux alliés au sujet des mesures propres à assurer la retraite.

Une nouvelle entrevue aura lieu ajourd'hui entre les deux délégués de l'état-major grec et le général Sarrail. Le résultat des délibérations sera tenu secret.

Le repli des Alliés vers la frontière grecque

Salonique, 13 Décembre.

En dépit de la pression exercée par l'ennemi sur le front franco-anglais, simultanément par le Nord, l'Ouest et l'Est, la retraite des Alliés s'effectue avec méthode et régularité.

Les troupes se replient vers la frontière serbo-grecque, sans trop de difficultés, et tous les approvisionnements, ainsi que le matériel ont été ramenés sur le territoire grec.

Les derniers magasins constitués en Serbie, ceux de Guevgheli à la frontière, ont été évacués. C'est le général Theodorof qui commande l'armée bulgare, composée de quatre divisions au moins, engagée contre les Alliés.

Dans la soirée du 10, les forces franco-anglaises, groupées dans la région à l'est du Vardar s'étaient repliées sans être inquiétées dans leur manœuvre, sur une ligne longue d'une vingtaine de kilomètres, allant du lac de Doiran au Vardar, en passant par Karaoglular, Cerniste, Furka, Cernica et Smokvica. Ce dernier village sur la rive occidentale du fleuve.

La journée du 11, a été marquée par de nouvelles et violentes attaques dirigées contre l'ensemble de notre front, et particulièrement au centre, autour de Furka. Elles ont été contenues.

Dans la nuit, l'ensemble du dispositif a été reporté, sans combat, plus au Sud, suivant une ligne sensiblement parallèle à la précédente.

Notre front est actuellement établi au voisinage de la frontière serbo-grecque.

Notre aile gauche sur la rive occidentale du Vardar est entre Negorci et Guevgheli, à deux kilomètres environ au nord de cette dernière localité.

Des troupes anglaises continuent à débarquer à Salonique.

En Serbie

La misère règne dans les territoires envahis

Athènes, 13 Décembre.

Selon des informations de source diplomatique, la désolation règne dans toute l'étendue du territoire serbe occupé par les ennemis.

Les autorités militaires germano-bulgares ont bien affiché partout que la monnaie serbe et les billets de banque serbes conserveraient leur valeur nominale, mais les soldats et les marchands autrichiens et bulgares qui inondent le pays refusent la monnaie serbe, et disent que la Serbie ne sera plus jamais une nation libre. Ils consentent à échanger les billets de banque serbes contre les billets autrichiens ou bulgares, mais seulement pour la moitié ou le tiers de leur valeur. Ces procédés augmentent encore la misère indescriptible régnant dans la malheureuse Serbie.

Les pertes ennemies en Serbie

Genève, 13 Décembre.

La guerre de Serbie coûte aux Allemands 27.000 morts, 43.000 blessés, 47.000 malades.

Aux Autrichiens, 23.000 morts, 58.000 blessés, 51.000 malades.

Aux Bulgares, 11.000 morts, 52.000 blessés, 8.000 malades.

Aux Mahométans, 3.000 morts, 14.000 blessés.

De graves dissensions ont éclaté entre les officiers bulgares et allemands.

L'attitude de la Grèce

Les négociations à Salonique

Athènes, 13 Décembre.

La situation se développe aussi normalement que possible. Les demandes de l'Entente étant acceptées avec certaines réserves, les cercles officiels annoncent que les facilités demandées par l'Entente sont de nature à pouvoir être accordées, les détails étant réglés à Salonique par les autorités militaires compétentes sur les bases établies par le gouvernement pour les négociations.

Si les Bulgares franchissent la frontière

Salonique, 13 Décembre.

*Le journal l'*Opinion *annonce que le colonel Pallis, parlant au nom du gouvernement grec, a officiellement déclaré au général Sarrail que si l'armée bulgare juge utile de franchir la frontière grecque pour poursuivre l'armée alliée, l'armée grecque, afin d'éviter tout contact dangereux, se retirerait devant les forces bulgares.*

Londres, 13 Décembre.

Le correspondant du Daily Chronicle *à Athènes télégraphie :*

J'apprends de la source la plus autorisée que, dans aucun cas, le gouvernement d'Athènes ne permettra aux Bulgares de pénétrer en territoire grec.

La Grèce est prête à recourir aux mesures les plus extrêmes, plutôt que de voir son ennemi héréditaire mettre le pied sur son sol sacré.

D'autre part, on télégraphie d'Athènes au Morning Post :

Les journaux d'Athènes qui sont en contact avec les milieux allemands, écrivent que pour ménager les susceptibilités grecques, les troupes bulgares ne franchiront pas la frontière à la poursuite des Alliés et les troupes bulgares qui opèrent en liaison immédiate avec les troupes allemandes seront remplacées par trois divisions turques.

Salonique, 13 Décembre.

Les conférences entre l'état-major allié et les délégués militaires grecs se sont terminées hier.

La situation apparaît quelque peu meilleure, quoique le colonel Pallis ait réitéré la déclaration déjà faite par lui que les troupes grecques se retiraient afin d'éviter un contact dangereux avec les forces bugaro-austro-allemandes, dans le cas où celles-ci pénètreraient en territoire grec.

D'un autre côté, certaines concessions ont été faites, principalement en ce qui concerne la réduction de l'armée grecque de Salonique, afin d'assurer la liberté d'action des Alliés.

Les délégués militaires grecs partiront ce soir.

Selon une information du journal l'*Opinion*, les Bulgares songent à violer la frontière grecque, bien que les troupes grecques se dirigent vers les points menacés dans l'intention évidente de s'opposer à leur passage.

La neutralité quand même !

Londres, 13 Décembre.

Le correspondant du Times *à Athènes télégraphie :*

Le roi Constantin désire la rectification suivante à la déclaration qu'il a bien voulu faire le 5 décembre :

« Le roi dément énergiquement l'existence d'un traité gréco-bulgare. La Grèce refuse de se laisser entraîner dans une guerre, même avec ses ennemis héréditaires. »

Vers une solution

Athènes, 13 Décembre.

D'après des sources semi-officielles, une solution nette de la situation est presque atteinte.

Le colonel Pallis annonce que les pourparlers de Salonique sont en bonne voie.

La retraite des Alliés est lente, normale, sûre. Ils s'efforcent de détruire les tunnels et les ponts pour empêcher l'ennemi de les suivre de très près.

Les menaces allemandes envers la reine Sophie

Athènes, 13 Décembre.

Les émissaires allemands qui ont un accès à la Cour, cherchent maintenant à agir sur la reine Sophie par la peur. Ils lui font croire que sa vie est en danger, qu'elle est menacée par les Alliés, qui se préparent sérieusement à bombarder Le Pirée et à y débarquer des troupes.

La reine, paraît-il, a été vivement impressionnée par l'avertissement de ses compatriotes. Elle aurait déclaré qu'elle ne se sent plus en sécurité et qu'elle veut quitter le pays.

Le yatch royal a été appareillé pour pouvoir l'emmener au moment donné.

Les Allemands se disent que le départ de la reine créerait à leur profit une vive réaction. Leurs émissaires auraient-ils donc réussi à faire croire aux prétendues menées antidynastiques des Alliés ? Cependant, les derniers renseignements reçus de la Cour indiquent que le plan de décider la reine à prendre la fuite a complètement échoué.

La date des élections

Salonique, 13 Décembre.

Les élections législatives doivent avoir lieu dimanche prochain.

En Bulgarie

La chute de Monastir

Paris, 13 Décembre.

Des nouvelles officielles de Sofia annoncent que la presse se réjouit au sujet de la chute de Monastir.

La semi-officielle *Narekni Prava* dit que la Serbie cesse d'exister et que la libre Bulgarie s'étend maintenant du Danube à la mer Egée et de la mer Noire à la Morava.

Le *Mir* exprime l'espoir qu'il ne se trouvera personne pour enlever à la Bulgarie les territoires acquis et pour soumettre à nouveau la race bulgare à l'oppression.

Sur le Front monténégrin

Un avion autrichien bombarde Dulcigno

Cettigné, 13 Décembre.

Un aéroplane autrichien a lancé plusieurs bombes sur Dulcigno. Elles n'ont causé aucun dégât.

Les fréquentes attaques aériennes des Autrichiens contre les populations des villes ouvertes, loin d'effrayer les Monténégrins, augmentent encore leur volonté de résister.

En Roumanie

Une action vigoureuse des Alliés amènera l'intervention roumaine

Paris, 13 Décembre.

Le *Journal* a interviewé hier, à Paris, M. Grégoire Filipesco, fils de l'éminent homme d'Etat qui, avec M. Take Jonesco, mène campagne en faveur des Alliés. Il a déclaré que la confiance des Roumains dans le succès de la cause des Alliés est toujours aussi vive.

Personne n'ignore que l'action de la Roumanie aurait influencé de façon décisive la situation générale, et même l'attitude de la Grèce, mais la pression allemande est si violente à Bucarest ! Les Allemands ont menacé de se jeter sur la Roumanie et de la mettre à feu et à sang, au cas où elle contrarierait l'action bulgare.

M. Filipesco, croit qu'on eut tort de céder à cette pression, mais il ajoute que, du côté des Alliés, on ne demanda que la neutralité.

M. Filipesco a appris avec satisfaction la décision des Alliés de rester à Salonique. Si la retraite avait été imposée, elle aurait eu une profonde répercussion dans les Balkans, surtout en Roumanie.

Déjà, depuis l'écrasement de la Serbie, les interventionnistes roumains sont plus embarrassés dans leur campagne. Il est temps que les Alliés leur facilitent leur tâche, en prouvant leur résolution de gagner la partie en Orient.

Toutefois, il ne peut en aucun cas être question de voir la Roumanie se ranger du côté des adversaires des Alliés.

En terminant, M. Filipesco a dit :

« Il faut que les Alliés agissent, surtout la Russie, qui concentre une armée en Bessarabie.

« A ce sujet, la Roumanie ne s'exposera pas à renouveler l'aventure de la Grèce en présence de forces insignifiantes, mais en face d'un effort réalisé, sûre de la victoire, il faut espérer qu'elle saura répondre à l'appel du destin.

En Turquie

Le nouvel ambassadeur d'Allemagne

Amsterdam, 13 décembre.

Selon un télégramme de Constantinople, le comte Wolff Metternich, ambassadeur d'Allemagne, a présenté au sultan ses lettres de créance, et, dans une allocution, a fait ressortir les bonnes relations qui existent entre la Turquie et l'Allemagne. Il a fait l'éloge des troupes turques incomparables, et de leurs victoires à l'heure où la route de l'Orient est assurée. L'ambassadeur a ajouté : « Notre espoir d'une victoire complète est aujourd'hui justifié. D'ici peu, la nouvelle quadruple-alliance récoltera les fruits de ses efforts héroïques et de ses lourds sacrifices. » Le sultan a répondu dans des termes similaires.

La défense de l'Egypte

Londres, 13 Décembre.

Du *Daily Telegraph*, sous le titre : « Un problème épineux dans les Balkans » :

La sécurité de notre armée doit être le premier soin des commandants militaires. Si les Grecs pensent toujours que le problème de leur neutralité sera résolu à l'aide des arguments indécis du roi, on doit promptement les décevoir. Il est de la plus haute importance que nous et nos alliés sachions où nous en sommes de cette crise.

Il n'est pas extraordinaire que le public ressente une certaine anxiété à propos de l'entreprise des Balkans. Nous sommes dans le doute quant au but précis pour lequel la campagne a été engagée. Le public ne peut pas manquer d'apercevoir que l'initiative dans cette région nous a échappé, tandis que l'échec que nous avons éprouvé à Bagdad nous a profondément désappointés. Nous commençons à nous apercevoir que l'événement qui peut le plus prochainement nous intéresser pourrait bien être la défense de l'Egypte menacée par la jonction des forces turco-allemandes et les grands desseins des puissances centrales en Asie Mineure et en Palestine.

Le Caire, 13 Décembre.

(Officiel).

Un détachement d'éclaireurs, venu de Matruh, est entré le 11 décembre en contact avec un groupe de 300 arabes ennemis, qui ont été repoussés vers l'Ouest et ont abandonné 35 tués et 7 prisonniers. L'ennemi était armé de fusils et composé d'irréguliers et de territoriaux turcs.

Les pertes anglaises ont été de 17 tués et de 3 officiers, et 15 hommes blessés.

M. Briand à la Commission des Affaires extérieures

Paris, 13 Décembre.

M. Briand, président du Conseil, ministre des Affaires Etrangères, a été entendu cet après-midi par la Commission des Affaires Extérieures, réunie sous la présidence de M. Georges Leygues.

Voici le texte du procès-verbal communiqué à l'issue de la séance :

La Commission des Affaires Extérieures a entendu M. Briand, président du Conseil, ministre des Affaires Etrangères, qui a exposé la situation militaire et diplomatique dans les Balkans, et fourni des explications sur l'expédition de Salonique, ainsi que sur les assurances données par la Grèce aux Alliés.

Paris, 13 Décembre.

La Commission sénatoriale des Affaires Etrangères présidée par M. Clemenceau, a entendu M. Briand, président du Conseil, sur la situation dans les Balkans. M. Briand a confirmé l'accord des Alliés sur les différentes mesures en cours d'exécution.

En Angleterre

La suppression de la censure

Londres, 13 Décembre.

Le Bureau de la Presse annonce que la censure, au nom du Foreign Office, est supprimée. La publication des nouvelles relatives au Foreign Office incombera désormais aux directeurs des journaux et des agences d'informations.

Londres, 13 Décembre.

La censure des télégrammes expédiés par les câbles britanniques d'un pays étranger à un autre, est maintenue, les expéditeurs de ces télégrammes ne pouvant être poursuivis conformément à la loi britannique.

La censure des informations militaires et navales restera en pleine vigueur.

L'armée va compter quatre millions d'hommes

Londres, 13 Décembre.

Jeudi prochain, M. Asquith fera à la Chambre des Communes un rapport complet sur les opérations de recrutement et demandera un vote autorisant l'adjonction d'un million d'hommes à l'armée qui sera ainsi portée à quatre millions d'ommes.

Lord Derby présentera deux rapports au premier ministre, le premier ayant trait aux résultats acquis jusqu'au 4 décembre, le second aux résultats de cette semaine.

Un rapport préliminaire a été remis, hier, à M. Asquith.

Les Etats-Unis et la Guerre

Les relations diplomatiques se tendent avec les Austro-Allemands

Washington, 13 Décembre.

Les relations diplomatiques entre les Etats-Unis et les Empires du Centre sont très tendues. On envisagerait l'éventualité d'une rupture avec l'Autriche, et une rupture avec l'Allemagne est considérée comme possible également.

Washington, 13 Décembre.

On admet que le gouvernement a déjà arrêté son attitude à l'égard de l'Autriche, étant donné que la solution demandée à Vienne est bien nette, et que le mot : « Prompte réponse » de la note américaine signifie que l'Autriche doit accéder aux demandes du gouvernement des Etats-Unis avant une semaine au plus tard.

La rupture des négociations diplomatiques est considérée comme certaine en cas de refus de l'Autriche.

Le renvoi des attachés allemands

Londres, 13 Décembre.

De Washington, on mande au Daily News :

Il est vraisemblable que les gouvernements français et britannique, avant d'accorder des sauf-conduits aux attachés Boy Ed et von Papen, exigeront de ceux-ci l'engagement de ne pas servir dans l'armée allemande.

LES SOUS-MARINS ENNEMIS EN MEDITERRANEE

Le Torpillage de l'« Ancona »

La note américaine à l'Autriche

Washington, 13 Décembre.

*Voici le texte de la note adressée par le département d'Etat au gouvernement d'Autriche au sujet de la destruction de l'*Ancona.

Des informations dignes de foi, obtenues d'Américains et d'autres survivants qui furent passagers à bord de l'*Ancona*, prouvent qu'un 8 novembre, un submersible battant pavillon autrichien tira un coup à obus sur le vapeur *Ancona* qui essaya alors d'échapper.

Après un court laps de temps, et avant que l'équipage et les passagers aient pu se réfugier dans des canots, le submersible tira plusieurs obus sur le navire, qu'il torpilla ensuite et coula, alors que de nombreuses personnes étaient encore à bord ; qu'un grand nombre de personnes, parmi lesquelles des citoyens américains, perdirent la vie ou furent blessées grièvement par suite de la canonnade ou de la destruction du navire.

Le communiqué publié par l'Amirauté austro-hongroise avait été porté à la connaissance du gouvernement américain et soigneusement examiné. Ce communiqué confirme en substance l'esprit de la déclaration des survivants, puisqu'il admet que l'*Ancona*, après avoir été canonné, fut torpillé et coulé, alors qu'il y avait encore des personnes à bord.

Le gouvernement austro-hongrois fut mis au courant par la correspondance échangée entre les Etats-Unis et l'Allemagne, de l'attitude du gouvernement américain, concernant l'emploi des submersibles pour attaquer les navires de commerce et de la reconnaissance par l'Allemagne de cette attitude.

Cependant, malgré la connaissance bien nette, par le gouvernement austro-hongrois, des vues du gouvernement américain exprimées en termes non équivoques à l'alliée de l'Autriche-Hongrie, le commandant du submersible qui attaqua l'*Ancona* négligea de mettre en sûreté l'équipage et les passagers du navire qu'il avait l'intention de détruire, car il était vraisemblablement dans l'impossibilité de l'emmener comme prise de guerre.

Le gouvernement américain considère que le commandant viola les principes des lois internationales et de l'humanité en canonnant et en torpillant l'*Ancona* avant que des personnes à bord se fussent réfugiées en lieu sûr et sans même que le temps suffisant fut donné pour quitter le navire.

La conduite du commandant peut seulement être qualifiée d'assassinat de non combattants sans défense, puisqu'au moment où le navire fut canonné et torpillé, il ne semble pas qu'il résistait ou essayait de s'échapper et qu'aucune autre raison n'est une excuse suffisante pour une pareille attaque, pas même la possibilité d'un secours proche.

Le gouvernement américain est donc forcé de conclure qu'ou bien le commandant du submersible agit en violation de ses instructions, ou que le gouvernement impérial-royal négligea de donner à ses commandants de submersibles des instructions conformément aux lois des nations et aux principes d'humanité.

Le gouvernement américain se refuse d'admettre la dernière hypothèse et de mettre à la charge du gouvernement austro-hongrois l'intention de permettre à ses submersibles de détruire des hommes, des femmes et des enfants sans défense. Il préfère croire que le commandant du submersible commit ce crime sans ordre et contrairement aux instructions générales et spéciales reçues.

Comme les bonnes relations des deux pays doivent reposer sur le mutuel respect des lois et de l'humanité, le gouvernement américain se voit obligé de demander que le gouvernement impérial et royal qualifie la destruction de l'*Ancona* d'acte illégal et injustifiable, que l'officier qui perpétra ce crime soit puni et qu'une réparation pécuniaire soit accordée aux citoyens américains tués ou blessés dans l'attaque du navire.

Le gouvernement américain espère que le gouvernement austro-hongrois, reconnaissant la gravité du cas, accèdera à ses demandes rapidement et il fonde cette attente sur la croyance que le gouvernement austro-hongrois ne sanctionnera ni n'excusera l'acte condamné par le monde comme inhumain et barbare, abhorré par toutes les nations civilisées et qui causa la mort d'innocents citoyens américains.

A travers les Journaux

Paris, 13 Décembre.

La *Guerre Sociale*. — Castelnau. — De M. G. Hervé :

Tout ce que nous avons à lui demander, c'est de faire loyalement et honnêtement — brillamment, s'il le peut — son métier de soldat et de chef.

Par honnêtement et loyalement, j'entends en veillant à ce que les officiers républicains ne soient pas brimés dans leur avancement, en raison de leurs opinions républicaines, comme ils s'en plaignent.

Brillamment, je veux dire comme le jour où, au grand Couronné de Nancy, il prit une part si glorieuse et si utile à notre immortelle victoire de la Marne.

Le généralissime, dont il était le bras droit avant la guerre, continue à le vouloir à ses côtés comme collaborateur. C'est lui qui l'a nommé. Tant que le gouvernement et le Parlement qui représentent la nation auront confiance dans le général Joffre, on sera mal venu à discuter les choix qu'il peut faire, de ses collaborateurs, sous sa propre responsabilité.

L'Homme Enchaîné. — Quelques points d'interrogation. — De M. G. Clemenceau :

Rester à Salonique ! moi je veux bien, et tout le monde aussi, je l'ai répété cent fois.

Vouloir ne peut suffire. Il s'agit uniquement de savoir si nous pouvons, et comment. Le problème n'est pas d'intentions, il est de moyens réalisables. Même, il se trouve posé avec une acuité particulière quand le général Sarrail se retire en bon ordre sur Salonique, vivement pressé par les Bulgares et menacé par les Austro-Allemands. Ce n'est pas de simples télégrammes de vœux qu'il attend le secours. J'entends bien dire, sans doute, qu'il est trop tard pour lui expédier autre chose. Cela me ramène à la question que j'ai déjà posée : Pourquoi donc avoir attendu qu'il fût trop tard, lorsque nous avons manifesté, dès le premier jour, que notre première discussion avec le gouvernement grec fût de l'éventualité de notre retraite sous la poussée de l'ennemi ?

La décision de rester à Salonique n'est donc rien de plus qu'une formule d'intention, déjà vieille de deux mois à l'appui de laquelle nous n'avons pu fournir jusqu'à ce jour que des moyens insuffisants.

Le *Journal*. — A propos des auxiliaires et la circulaire Galliéni.

Nous constatons avec satisfaction que :

1° Les auxiliaires des classes anciennes ne seront plus levés en masse, mais seront appelés au fur et à mesure des besoins ;

2° Les auxiliaires des classes 1893, 1892 et 1891, recevront leur convocation quinze jours au moins avant la date à laquelle ils devront rejoindre leur poste ;

3° Il n'est pas question d'appeler les hommes du service armé des classes 1887 et 1888, ni les pères de six enfants ;

4° L'administration de la Guerre a abandonné l'idée de faire passer un nouveau conseil aux réformés et exemptés.

La permission de coucher chez eux aux Territoriaux habitant la garnison

UNE QUESTION AU MINISTRE DE LA GUERRE

Notre ami Bouisson, député de la 6e circonscription de Marseille, avait adressé au ministre de la Guerre, la question suivante :

Dans certains dépôts, la permission de coucher dans leur famille n'est accordée qu'aux réservistes ou territoriaux habitant la garnison. Elle est refusée à ceux qui, mobilisés hors de leur domicile, ont été suivis par leur famille, ajoutant que cette inégalité de traitement paraît contraire à la letire et à l'esprit de la circulaire du 14 octobre 1915, et demande au ministre quelles mesures il a prises pour la faire cesser.

Le ministre de la Guerre a répondu :

La circulaire du 14 octobre 1915 ne permet pas de faire de distinction entre les militaires dont la famille a son domicile habituel dans la garnison et ceux qui, mobilisés hors de leur domicile, ont été suivis par leur famille.

Si l'honorable député veut bien signaler les garnisons où il se passeraient les faits qu'il signale, des mesures immédiates seront prises pour les faire cesser.

« La Journée du Poilu »

25 ET 26 DECEMBRE 1915

On nous communique :

Un groupe de sénateurs, députés et conseillers municipaux de Paris ont pris l'initiative d'organiser les 25 et 26 décembre courant la Journée du Poilu.

M. le Président de la République, MM. les présidents du Sénat, de la Chambre, du Conseil, etc., ont donné leur haut patronage.

Dans notre département, un Comité d'organisation a été constitué. Il comprend tous les membres qui se sont déjà dévoués lors des Journées précédentes. C'est dire que le succès de cette nouvelle manifestation est d'ores et déjà assuré.

Les insignes et objets mis en vente seront des médailles, cartes postales, insignes, bijoux. L'achat des cartes postales toutes numérotées donnera droit au tirage de la tombola du Poilu, qui comprendra des œuvres de maîtres sculpteurs et dessinateurs choisis au concours

Nous reviendrons ultérieurement sur cette Journée patriotique. Bornons-nous, pour aujourd'hui, à faire connaître à nos lecteurs que les fonds recueillis seront remis aux chefs de corps pour être par eux donnés aux poilus permissionnaires sans famille ou dont la famille est demeurée en territoire envahi. Grâce à ce petit pécule, ces permissionnaires pourront venir goûter parmi nous, après leurs fatigues et leurs angoisses, des instants de bonheur et d'espoir.

Marseillais, soyez généreux, comme toujours, c'est pour nos Poilus !

POUR LES INSCRIPTIONS

Les anciennes élèves des écoles primaires supérieures de Marseille qui voudront bien prêter leur aimable concours à la vente de la Journée du Poilu sont invitées à se faire inscrire au plus tôt dans leur école respective par Mme la directrice de l'établissement.

Chronique Locale

On sait que le gouvernement avait décidé, voici une quinzaine de jours, de retenir dans le port de Marseille quelques vapeurs grecs qui y prenaient charge à destination du Pirée. Nous apprenons que le service de la Marine a reçu, hier soir, l'ordre télégraphique de Paris de laisser ces navires reprendre leur route. Il est probable que ceux d'entre eux qui sont prêts prendront la mer dès aujourd'hui.

Fourniture de vin rouge. — La Chambre de Commerce est avisée que M. le directeur du Service Colonial à Marseille recevra, jusqu'au 30 décembre 1915, des offres relatives à une fourniture de 139.000 litres de vin rouge, livrables à Marseille le 1er juin 1916 et destinés au service de subsistances militaires de Madagascar, suivant la répartition ci-après : Pour Tananarive, 45.000 litres ; pour Diego-Suarez, 72.000 litres ; pour Tamatave, 12.000 litres ; pour Majunga, 10.000 litres, logés en barriques dites bordelaises, chêne neuves.

Le cahier des charges est déposé au Secrétariat de la Chambre de Commerce, palais de la Bourse, où les intéressés pourront le consulter tous les jours, de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures.

Le paquebot *Atlantique*, des Messageries Maritimes, courrier de Madagascar, est arrivé hier soir et a dû chercher un refuge à l'Estaque. Parmi les nombreux passagers qui se trouvent encore à bord — le mauvais temps ayant empêché le débarquement — se trouve M. Lacaze, frère de l'amiral Lacaze, ministre de la Marine, qui se rend à Paris.

Adjudication du pavage. — C'est demain qu'a lieu l'adjudication du pavage de notre ville. A cette occasion, la corporation des smilleurs de pavés de Marseille croit devoir prévenir les soumissionnaires que le prix de la retaille courante de la dite adjudication a été ainsi fixé : pavés de La Ciotat, 5 francs et non pas 4 fr. le cent, porphyre, 7 fr. le cent.

Les vieillards infirmes et incurables, assistés en vertu de la loi du 14 juillet 1905, sont informés que les paiements auront lieu aujourd'hui mardi, 14 du courant, de 9 heures à 4 heures, sans interruption, pour les assistés des 4e et 5e cantons, et demain mercredi pour ceux des 6e et 7e cantons. Il est formellement rappelé aux intéressés que la remise des bons et le paiement de l'allocation ne pourront avoir lieu que sur la production des pièces d'identité.

Une conférence sur « Nietzsche et la Guerre ». — M. Spenle, professeur à la Faculté des Lettres d'Aix, sergent-interprète au dépôt des prisonniers de guerre de Marseille, fera, jeudi, 16 décembre, à 10 heures du matin, dans la salle du Lycée de jeunes filles de la rue Montgrand, entrée rue Armény, une conférence sur « Nietzsche et la Guerre ».

Société d'Horticulture. — Aujourd'hui à 3 heures, assemblée générale, 12, quai du Canal.

Au Syndicat de la Boucherie. — Le Syndicat de la Boucherie convoque, pour jeudi, 16 décembre, à 3 heures et demie, à la Fédération, toutes les bouchères et bouchers magasiniers à une réunion pour étudier la situation qui leur est faite.

Explosion dans une droguerie. — Hier, vers 4 heures de l'après-midi, une petite explosion, qui provoqua un commencement d'incendie, se produisit dans le magasin de M. Elléon Jacques, droguiste, boulevard de la Madeleine, 70. C'était une bouteille d'essence oubliée près d'un fourneau à gaz qui avait pris feu et explosé. Sous les ordres du lieutenant Soulé, les pompiers eurent tôt fait de maîtriser le sinistre, dont les dégâts sont peu importants. Il n'y avait pas eu d'accident de personne.

Brigadier de paix blessé par un nègre. — L'autre nuit, dans un bar, rue Bouterie, le nègre Pierre Dollard, 30 ans, refusant de payer ses consommations, chercha querelle à tout le monde, frappa d'un coup de poing la débitante, Mme Marie Moffre, 51 ans, et d'un coup de chaise une pensionnaire, Marie Fanucci, 31 ans. Survint le brigadier de paix Suaire, qui essaya de calmer le nègre. Mais ce dernier se jeta sur lui. Le brigadier reçut un coup de pied à la jambe. Une lutte s'engagea alors entre les deux hommes. Tous deux roulèrent à terre. Finalement, d'autres agents arrivèrent et s'emparèrent du forcené. Mais le brigadier ne put se relever. Il avait la cheville droite fortement luxée et souffrait terriblement. Après avoir reçu des soins, il a été conduit à son domicile. Le nègre Dollard a été mis à la disposition de l'autorité militaire, car il a déclaré être soldat.

Union des Chambres Syndicales Ouvrières des Bouches-du-Rhône (Union Locale). — Ce soir, mardi, à 7 heures, réunion du Conseil d'administration. Extrême urgence.

Les accidents. — En traversant la place Saint-Ferréol, un marchand de journaux, Adolphe Principato, 42 ans, a été renversé, hier, vers 5 heures de l'après-midi, par une automobile militaire conduite par le soldat François Meynier. Après avoir reçu un premier pansement, Principato, qui n'avait reçu que des blessures légères, a été reconduit à son domicile.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — *Marché aux porcs.* — Au marché aux porcs d'avant-hier dimanche, il a été amené 54 porcelets. Les prix ont varié de 28 à 32 fr. la pièce.

L'Emprunt à Marseille

Hier lundi, avant-dernier jour de la souscription, l'affluence a été grande aux guichets de nos Caisses publiques, à la Trésorerie générale, à la Banque de France, ainsi que dans les établissements de crédits :

La souscription des Débitants de boissons gazeuses

Nous apprenons que l'Association coopérative des débitants de boissons gazeuses qui compte plus de 1.800 membres et groupe par conséquent le plus grand nombre de limonadiers de notre ville vient de souscrire à l'Emprunt de la Victoire pour la coquette somme de 141.000 francs.

Si l'effort individuel avait pu s'exercer dans la même mesure que l'effort collectif, les débitants tiendraient évidemment la première place dans les souscriptions des petits commerçants.

Ce geste donne la mesure de l'ardent patriotisme qui anime tous les membres de la grande coopérative des débitants de boissons.

Chez les Cheminots

La Société de retraites pour les deux sexes en faveur des Agents et Ouvriers de la Compagnie des Chemins de fer P.-L.-M., dite : « La 230e », vient de souscrire la somme de 2 millions 115.000 francs à l'Emprunt de la Victoire.

Il ne faut pas oublier que c'est demain, 15 décembre, que doit être close la souscription à l'Emprunt. Nous ne saurions trop engager les retardataires à se hâter et à profiter de la dernière journée qui leur reste pour accomplir leur geste patriotique.

Drame passionnel, avenue d'Arenc

Un drame, provoqué par la jalousie, se déroulait l'autre soir, un peu avant 6 heures, avenue d'Arenc. Voici dans quelles circonstances.

Deux groupes s'étaient attardés dans des bars voisins et rentraient chez eux en sens inverses, par l'avenue d'Arenc. Ils se rencontraient en face du n° 103. C'étaient le journalier italien Jean Uzaï et sa maîtresse Maria Cambola, épouse Talamino, 35 ans, demeurant boulevard Eugénie, 1, d'un côté, et, de l'autre la femme de Uzaï, née Derio Catherine, 28 ans, qui vit maritalement et se trouvait avec son beau-frère.

Les deux frères se serrèrent la main. Mais les deux femmes, après avoir échangé un regard haineux, se prirent de querelle. Soudain, Catherine Derio sortit un revolver et en tira un coup, à bout portant, sur son antagoniste, qui s'affaissa. La meurtrière s'enfuit aussitôt rapidement et ne put être retrouvée sur l'heure.

La victime était, en toute hâte, transportée à la pharmacie Blanc, où l'on constata qu'elle avait été grièvement blessée sous le sein gauche. Elle fut alors dirigée sur la Conception, où elle a été admise d'urgence. Son état est grave.

Hier, la Sûreté retrouvait Catherine Derio dans un meublé de la rue Sylvestre et l'arrêtait. M. Sarraméa, commissaire sous-chef, l'a fait écrouer à la disposition du Parquet. — E. L.

THÉATR

Souscrivons pour vaincre au plus tôt

Le ministre des Finances vient de le rappeler officiellement : C'est demain mercredi, 15 décembre, que sera close la souscription à l'*Emprunt pour la Victoire*.

L'empressement que l'on signale aux innombrables guichets ouverts dans toute la France est sublime, et cependant combien n'ont pas encore apporté leurs souscriptions ?

Ceux-là n'ont plus de temps à perdre : ils doivent se hâter à remplir leur devoir de Français !

Ce devoir est grandiose, et y manquer constituerait une désertion, une trahison même. Quel est celui d'entre nous qui consentirait à déserter, à trahir ?

Notre ministre des Finances l'a dit : « Dans une lutte sans merci comme celle où « nous sommes engagés, le salut d'un seul « ne peut être trouvé que dans le salut de « tous. »

Empressons-nous donc. A l'heure actuelle, nous n'avons même plus à nous dire que l'*Emprunt pour la Victoire* constitue une excellente affaire, mais bien que tout ce dont nous pouvons disposer, nous le devons à la patrie et à ses admirables défenseurs.

La Réquisition des Navires du port de Marseille

M. Bernard Cadenat, député de la 2e circonscription de Marseille, vient de recevoir de l'amiral Lacaze, ministre de la Marine, la lettre suivante :

Paris, le 10 Décembre 1916.

Le ministre de la Marine
à Monsieur Cadenat, député,

Vous avez bien voulu me transmettre, en l'apostillant, une lettre de la Chambre de Commerce de Marseille, relative au grand nombre de réquisitions de navires opérées dans ce port.

Il est exact qu'à l'heure actuelle certaines Compagnies, dont Marseille est le centre de l'exploitation maritime, supportent lourdement le poids des réquisitions. Mais il convient essentiellement de ne pas perdre de vue le caractère momentané de cet état de choses. Il est de stricte justice d'observer que les grands armements marseillais ont à peu près complètement échappé aux réquisitions militaires et maritimes durant la première période des hostilités, alors qu'une large contribution à la Défense Nationale était exigée des lignes de navigation dont le centre commercial est institué dans les ports du Nord et de l'Ouest.

C'est ainsi que d'un tableau dressé par mon administration et faisant ressortir, par armement, le pourcentage des réquisitions de navires (tonnejour réquisitionné), il résulte que, parmi les Compagnies importantes, la Société Nayale de l'Ouest (Le Havre) est celle qui a supporté le plus lourdement le poids des réquisitions (42,2 %). La Compagnie de Navigation Sud-Atlantique (Bordeaux) vient ensuite avec un pourcentage de 30 %, suivie des Compagnies Cyprien Fabre (Marseille) et Le Quellec (Bordeaux) (28,7 et 28,8 %), des Compagnies Fraissinet, Marseille (27,8 %), Compagnie Nantaise, Nantes (26,5 %), Compagnie Mixte, Marseille (23,2 %), Compagnie France-Amérique, Marseille (22,4 %). (A noter que la Société Générale de Transports Maritimes à Vapeur à Marseille, dont la direction est commune avec celle de la Compagnie France-Amérique, n'atteint qu'un pourcentage de 5,4 %). Chargeurs Réunis, Le Havre (21 %), Compagnie Navale de l'Océanie, Bordeaux 18,7 %), Compagnie des Bateaux à vapeur du Nord, Dunkerque (17,5 %), Compagnie Générale Transatlantique, Le Havre, Saint-Nazaire, Bordeaux, Marseille (16,5 %), Delmas frères, La Rochelle (16,4 %), Messageries Maritimes, Marseille (16,4 %), Compagnie Paquet, Marseille (13,6 %), Compagnie Havraise Péninsulaire, Le Havre (13,2 %), Bouet, Caen (10,6 %), etc.

Les chiffres qui précèdent démontrent bien qu'à l'heure actuelle un examen de la situation d'ensemble depuis le début des hostilités ne permet pas de soutenir qu'aucune *région* maritime ait été privilégiée au point de vue des réquisitions de navires, ni qu'aucune autre ait été particulièrement atteinte.

Peut-être serait-il opportun de remarquer également que les ressources de l'armement français en navires aptes à coopérer à des transports de troupes, etc., sont très limitées, et que le remplacement d'une partie des navires actuellement réquisitionnés à Marseille pour le service du corps expéditionnaire d'Orient serait, *faute de choix dans les autres ports*, extrêmement difficile à effectuer. C'est ainsi que l'on ne pourrait recourir aux navires des Compagnies du Nord et de l'Ouest qui, bien que non réquisitionnés, sont actuellement en cours d'affrètement, pour le ravitaillement du pays, par les divers départements ministériels.

Sous le bénéfice des observations qui précèdent, je ne perdrai pas de vue les desiderata que vous avez bien voulu me soumettre. Je vous donne volontiers, Monsieur le Député, l'assurance qu'en tous cas les premières levées de réquisitions seront faites, dès que les circonstances le permettront, en faveur des armements les plus chargés.

Veuillez agréer, Monsieur le Député, les assurances de ma considération très distinguée.

L. LACAZE.

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons à citer aujourd'hui les noms :

De M. Noël-Nicolas Chastillon, tué à l'ennemi le 27 septembre 1915, à l'âge de 31 ans.

De M. Paul-Louis Chabert, employé au canal, mort pour la Patrie à l'hôpital Sainte-Anne à Toulon, à l'âge de 36 ans.

Le *Petit Provençal* partage l'affliction des familles si cruellement éprouvées et les prie d'agréer ses bien vives condoléances.

La chasse aux maisons austro-allemandes

Par ordonnance de M. le président Camatte, il a été procédé, hier, aux mises sous séquestres suivants :

1° Mise sous séquestre de 5 balles d'Agar Agar, appartenant à la maison allemande Boiner et Cie, de Venise.

2° Mise sous séquestre de 32 balles de bouchons, expédiées par la maison allemande O. Herald et Cie, de Lisbonne.

Séquestre dans ces deux affaires, M. Barrême, ancien conservateur des Hypothèques.

3° Mise sous séquestre de 32 colis de pièces de machines agricoles, une balle de cuivre, deux presses à imprimer et une série d'autre marchandises expédiées par douze maisons allemandes et entreposées, soit à la gare de la Joliette et à la gare Saint-Charles, soit à l'entrepôt réel des douanes.

4° Mise sous séquestre des revenus de Mme Eva Boher, devenue Française par son mariage, et qui, à son veuvage, abandonna, sans esprit de retour, la France pour son pays d'origine, l'Allemagne.

En considération d'un tel acte qui est en espèce une renonciation à la nationalité française, le Parquet a estimé qu'il y avait lieu de placer sous séquestre les biens de cette dame.

5° Mise sous scellés d'un coffre loué au Crédit Lyonnais par l'Allemand Nuickler Fritz, qui avait quitté la France dès la mobilisation.

Les obsèques d'un brave

Les obsèques du caporal Savignac, du 132e de ligne, blessé de guerre, ont eu lieu hier à 8 heures.

Les honneurs funèbres ont été rendus à ce brave par le capitaine de Foresta, délégué de M. le gouverneur de Marseille, les représentants de la Pitié Suprême, un piquet fourni par l'infanterie coloniale, la Mairie était représentée.

Le corbillard portait l'écharpe de la Pitié Suprême et la couronne de laurier aux couleurs tricolores, offerte par cette Œuvre à tous les militaires morts pour la Patrie dans les hôpitaux de notre ville.

Les soldats blessés en promenade

On sait que la Société des Excursionnistes Marseillais a organisé, dans notre ville, des promenades dominicales pour nos blessés convalescents, lesquelles sont d'un excellent effet sur le moral de nos braves poilus.

Les deux dernières sorties, qui ont eu lieu le dimanche 5 et le dimanche 12 décembre écoulés méritent d'être signalées.

Plus de 120 blessés de l'hôpital de la rue de Lodi y ont pris part. C'est chez M. Savère, dans son splendide château de la Penne, qu'eut lieu dimanche une charmante réception de nos blessés : vins, cigares, cigarettes leur furent distribués à profusion, et nos braves poilus furent enchantés d'un accueil aussi cordial. Le dimanche précédent, ils furent reçus par M. Buhot, dans sa superbe bastide « La Montade », au Plan-de-Cuques, où l'accueil fut tout aussi empressé : vin capiteux, cigares, cigarettes, friandises, rien n'a manqué à nos chers blessés qui furent reconnaissants d'une telle réception en remerciant M. Buhot de son bon accueil. Ce dernier répondit en levant son verre et en invitant tous ceux qui assistaient à cette réception de chanter en chœur la *Marseillaise*, ce qui fut fait avec enthousiasme.

Pour les soldats des régions envahies

La matinée littéraire donnée dimanche dernier par l'Œuvre d'Assistance aux Soldats français des régions envahies, a obtenu le plus vif succès.

L'amphithéâtre de la Faculté des Sciences était bondé de sociétaires et invités qui applaudirent longuement la brillante allocution de M. Henri Rastit, ancien président de la Société de la Défense et vice-président du Club Alpin français, ainsi que le remarquable rapport de Mme Bourgoint-Lagrange, sur les nombreux travaux de l'année écoulée.

La séance fut terminée par une partie littéraire très bien réglée par M. V. de Fava, avec l'excellent concours de Mme Bourgoint-Lagrange et un groupe de ses élèves, Mlles France Serra, Marie Paul, les jeunes prodiges Balansard, du Conservatoire libre, Martin, Arnaudy, des Capucines, etc., tous très applaudis.

Une collecte importante fut recueillie au profit de cette Œuvre si utile à laquelle se consacre un groupe de dames dévouées et qui mérite le concours de tous nos concitoyens.

AU CONSEIL DE GUERRE DE LA 15e RÉGION

Un Officier escroc

Il avait trouvé l'art de décupler ses appointements

Devant le Conseil de guerre de la 15e région, réuni hier matin au bas-fort Saint-Nicolas, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Kervella, comparaissait un sous-lieutenant d'infanterie, Maurice Géry, du 415e de ligne, inculpé d'une série d'escroqueries envers l'Etat.

Voici dans quelles circonstances le jeune officier — il a à peine 23 ans — avait commis les actes qu'on lui reproche.

Il existe une circulaire ministérielle, autorisant les trésoriers des régiments à payer aux officiers, leur solde, si ceux-ci affirment sur l'honneur ne l'avoir pas encore touchée. Mettant à profit les termes de cette circulaire, l'inculpé s'était successivement présenté aux dépôts du 112e, du 240e, du 146e, du 9e d'infanterie, et du 2e zouaves, et au trésorier de chacun de ces régiments, dont il prétendait faire partie, il avait affirmé sur l'honneur n'avoir pas touché sa solde. Et chaque fois, grâce à ce stratagème, Maurice Géry avait touché un nouveau traitement. Cela aurait duré longtemps encore, si un contrôle sérieux n'avait rapidement mis en pleine lumière les manœuvres coupables de l'officier qui fut aussitôt écroué.

A l'audience, le sous-lieutenant Géry porte sur sa poitrine les rubans des médailles du Maroc, coloniale et du Nicham Iftikar. Au cours de son interrogatoire, il indique que s'il a fait usage de plusieurs numéros de régiment, il n'a agi qu'avec le violent désir de repartir au front. S'il s'est fait payer indûment des sommes il le regrette profondément et demande à racheter sa faute en défendant la Patrie.

M. le major Boudon qui a été appelé à examiner en tant que médecin légiste, l'accusé, fait part au Conseil que la responsabilité de Géry est fortement atténuée, car il est porteur de tares et est sujet à des crises hystériformes et de paludisme contractées dans la campagne du Maroc.

Dans son réquisitoire, M. le lieutenant Hugues, occupant le siège du commissaire du gouvernement, guidé par un souci d'impartialité le plus absolu, rappelle, tout d'abord, les phases de la vie militaire de Géry. L'accusé s'est engagé à 18 ans, a pris part à la campagne du Maroc. Au début de la mobilisation, versé dans l'auxiliaire, il a sollicité et obtenu de reprendre du service armé et est parti sur le front où en 3 mois il a gagné ses galons de caporal, sergent, et sous-lieutenant. M. le commissaire du gouvernement, en phrases émouvantes trace son devoir de soldat à celui qu'il voudrait appeler son camarade et demande au Conseil de faire bénéficier l'accusé des circonstances atténuantes.

Dans une habile plaidoirie, Me Ardisson de Perdiguier présente ensuite la défense de Géry et discute pied à pied les termes de l'accusation, s'appuyant sur des textes précis de jurisprudence. La famille de l'accusé est une famille d'officiers. Elle comprend des capitaines, commandants, amiraux. L'accusé lui-même est officier ; il a tout un passé glorieux derrière lui, ayant fait son devoir au front. De plus il n'est pas responsable des faits qu'on lui reproche ayant « pour un corps d'homme, le cerveau d'un enfant. » Le défenseur demande, en conclusion, l'acquittement de son client.

Après une assez longue délibération, le Conseil revient avec un verdict de culpabilité et condamne le sous-lieutenant Géry à *cinq ans de prison, 1.000 francs d'amende* sans interdiction de séjour.

Le Mauvais Temps

Un violent coup de vent du Nord-Ouest s'est abattu depuis avant-hier soir sur Marseille et la région. La mer est devenue subitement très mauvaise, gênant la navigation, et empêchant un certain nombre de navires d'entrer dans nos ports, et les obligeant à chercher un refuge à l'Estaque. C'est ainsi qu'hier soir l'*Atlantique*, des Messageries Maritimes, venant de Madagascar, a dû y mouiller. Près de lui se trouvaient l'*Ionie*, de la Compagnie Paquet, l'*Himalaya*, le *Timgad*, la *Ville-d'Oran*, de la Compagnie Transatlantique, les vapeurs espagnols *Rey-Jaime* et *Catalune*, le vapeur anglais *Exlamère* et les vapeurs français *Meuse* et *Turenne*. Au Frioul, se sont réfugiés deux paquebots anglais.

Deux accidents, peu graves, d'ailleurs, ont été causés par la violence du coup de vent. La nuit dernière, le voilier français *Neptune*, amarré au quai au soufre, a rompu ses amarres et est venu s'échouer au fond de l'anse des Pierres-Plates. Le capitaine Lucchini, qui se trouvait à bord se jeta à l'eau tout habillé et put ramener un homme qu'un coup de roulis avait fait passer par-dessus les lisses. M. Saché, lieutenant de port, de service, a immédiatement envoyé un remorqueur qui a relevé le voilier dont le gouvernail était brisé ; il devra passer au bassin.

Au cours de la matinée, le vapeur italien *Iniziativa* prenait la mer pour se rendre à Gênes lorsqu'en sortant du Port-Vieux, il fut drossé par le vent et poussé contre le musoir du Pharo. La coque a été légèrement endommagée ; mais après quelques réparations, l'*Iniziativa* repartira.

A la tombée de la nuit, le vent a diminué de violence et avait des tendances à remonter vers le Nord. La température était très froide encore, mais un peu plus supportable.

Vers midi 45, un boulanger du nom de Auguste Sambain, 68 ans, passant sur le boulevard de la Corderie, a reçu sur le tête une tuile que le vent avait arraché de la toiture du Campement militaire. Assez sérieusement blessé, M. Sambain, après avoir reçu les premiers soins de M. le docteur Monteux, à la pharmacie Ambard, il a été transporté à la Conception où il a été admis d'urgence.

La Catastrophe du Havre

Malveillance ou accident ?

Paris, 13 Décembre.

Un de nos confrères dit que, sous réserve de nouvelles informations, on ne croit pas au sous-secrétariat des munitions que l'explosion de la pyrotechnie belge du Havre soit due à la malveillance ; il y aurait de la poudre noire dans la pyrotechnie et c'est, dit-on, à ce produit bien moins stable que les poudres organiques modernes qu'il faudrait, à priori, attribuer la cause de la terrible explosion.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 13 Décembre.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Les actions d'artillerie ont été très vives en Artois, au sud-ouest de Beaurain, où nous avons détruit un ouvrage allemand, ainsi qu'au nord de l'Aisne et en Champagne, dans la région de la Butte du Mesnil.

A Saint-Mihiel, nos batteries ont sérieusement endommagé l'unique pont allemand que la crue de la Meuse avait laissé subsister. A la cote Sainte-Marie, au nord de Saint-Mihiel, notre tir a causé de graves dégâts à un blockhaus ennemi.

Des nouveaux renseignements fournis par les observateurs, il résulte que notre bombardement d'avant-hier, exécuté sur le bois Bouchot (Hauts-de-Meuse), a donné d'excellents résultats. Des tranchées allemandes ont été complètement bouleversées et plusieurs mitrailleuses détruites.

CORPS EXPÉDITIONNAIRE DES DARDANELLES

Les journées des 11 et 12 décembre ont été marquées par une assez vive canonnade.

Le 12, nous avons fait exploser deux mines, qui ont causé d'importants dégâts dans les lignes turques. L'ennemi ayant aussitôt garni ses tranchées et avancé ses réserves, notre artillerie lourde est entrée en action et lui a causé des pertes sensibles.

ARMÉE D'ORIENT

Après avoir, le 11 décembre, repoussé toutes les attaques bulgares, les troupes françaises ont, dans la nuit du 11 au 12, et dans la matinée du 12, repris leurs mouvements de repli sans combattre. Malgré les difficultés du terrain, ces mouvements se sont effectués conformément aux décisions du commandement. L'évacuation complète du matériel a été assurée.

Nous occupions, le 12 décembre, la ligne Guevgheli-Kilindir.

Paris, 13 Décembre.

Le voyage de la Compagnie Générale Transatlantique de Bordeaux sur New-York du samedi, 11 décembre, a été supprimé. Les correspondances qui devaient être dirigées par cette voie sont acheminées sur l'Angleterre pour être expédiées par le plus prochain courrier. Toutefois, les envois recommandés portant l'indication *voie Bordeaux, voie française* ou toute autre équivalente ont été conservés pour être expédiés par le paquebot français qui partira de Bordeaux le 18 décembre.

Dans les Flandres

Communiqué officiel belge

Le Havre, 13 Décembre.

Le Bureau de la Presse fait le communiqué officiel suivant :

Nuit calme sur le front belge. Aujourd'hui, nos batteries ont effectué des tirs efficaces sur diverses batteries, sur des groupes ennemis et sur les cantonnements allemands de Keyem.

LE DRAPEAU DE L'AVIATION

La présentation aux troupes du deuxième groupe

Lyon, 13 Décembre.

La cérémonie de la présentation du drapeau de l'aviation aux troupes du deuxième groupe a eu lieu cet après-midi, à l'Aérodrome de Bron, en présence de M. René Besnard, sous-secrétaire d'Etat à l'Aviation. Plusieurs détachements de la garnison ont pris part à cette cérémonie. M. René Besnard a prononcé l'allocution suivante :

Officiers, sous-officiers, caporaux et soldats, pilotes-observateurs et mécaniciens, je salue avec vous le drapeau qui vous est présenté. Il porte dans ses plis, avec l'image de la Patrie, la gloire de l'Aéronautique française et l'héroïsme de nos aviateurs, dont trois ici même payaient hier de leur vie leur superbe témérité.

Groupés autour de ce drapeau, symbole palpitant de l'idéalisme de la France, soldats de la nation, faisons-en le serment, rien ne nous coûtera pour assurer au pays la victoire des airs.

Que les larmes se sèchent et que les cœurs s'élèvent ! N'ayons qu'une pensée obstinée et farouche : Pas de paix avant que nos morts ne soient vengés ! Pas de paix avant l'intégrale réparation du Droit ! Pas de paix avant d'avoir anéanti pour toujours les frénésies d'oppression ! Pas de paix avant que les peuples n'aient conquis le droit à la liberté de leur génie et de leur vie !

Mes amis, les claquements du drapeau vous appellent au labeur et au sacrifice. Portez-le à la gloire !

Le sous-secrétaire d'Etat a ensuite procédé à la remise de Croix de guerre.

Les envois de fonds aux prisonniers de guerre en Turquie

Paris, 13 Décembre.

Un accord entre l'administration des postes de France et l'administration des postes de Suisse vient d'être conclu en vue de permettre des envois de fonds par mandats-poste aux prisonniers de guerre français en Turquie.

Les mandats sont délivrés dans tous les bureaux de poste sur simple demande des expéditeurs. Ils sont établis sur formules de mandat-carte international, dans les mêmes conditions que pour les prisonniers de guerre français en Allemagne.

Ces envois sont exempts de toute taxe.

Les Sous-Marins ennemis dans la Méditerranée

L'attaque du vapeur grec «Spetzia»

Rome, 13 Décembre.

Un rédacteur de l'*Idea Nazionale* a interrogé un passager du *Spetzia*, le vapeur grec arrêté en pleine mer par un sous-marin soi disant autrichien.

Le paquebot se trouvait à 120 milles de Patras, lorsque le sous-marin fit son apparition. Il plongea tout de suite pour réapparaître aussitôt derrière le navire, contre lequel il tira un coup de canon.

Le paquebot fut immédiatement arrêté. Le sous-marin qui était du dernier modèle, entièrement en aluminium, d'une longueur de 75 mètres et large de 6, portait un seul canon visible, placé derrière la tourelle. Il arbora le pavillon autrichien, mais il était de toute évidence qu'il s'agissait d'un sous-marin du type allemand, absolument pareil à ceux qui coulèrent l'*Ancona* et d'autres navires dans la Méditerranée.

Le capitaine du *Spetzia* se rendit à bord du sous-marin, le commandant du navire ennemi, sans même consulter les papiers du bord du paquebot, fit appeler par le mégaphone les officiers anglais, qui se trouvaient sur le *Spetzia*, les appelant par leurs noms exacts, c'est-à-dire, colonel Napier, capitaine Wilson, capitaine Pinler.

Le commandant du sous-marin était donc informé de la présence à bord du navire des trois officiers en question, ce qui prouve la parfaite organisation de l'espionnage allemand dans les ports grecs.

Sur le Front russe

Communiqué officiel

Pétrograde, 13 Décembre.

Le grand état-major russe fait le communiqué officiel suivant :

FRONT OCCIDENTAL. — Sans changement dans la région à l'ouest du lac Bochin.

Nos troupes ayant débordé l'ennemi ont délogé, à coups de baïonnette, du village de Voyniouny une demi-compagnie allemande, faisant prisonniers un officier et quelques soldats et enlevant une mitrailleuse.

FRONT DU CAUCASE. — Sans changement.

La Récompense des braves

LEGION D'HONNEUR

Paris, 13 Décembre.

Sont inscrits aux tableaux spéciaux de la Légion d'honneur.

Pour officier. — Moulin, chef d'escadron au 44e d'artillerie ; Rey, chef de bataillon au 2e d'infanterie coloniale ; Bastien, chef de bataillon au 245e d'infanterie ; Fralon, lieutenant-colonel commandant le génie d'un corps d'armée ; Couranjou, lieutenant-colonel breveté, commandant le 9e de marche de zouaves ; Genet, chef de bataillon au 96e d'infanterie ; Marchal, chef de bataillon au 238e d'infanterie.

Pour chevalier : Gonnet Thomas, capitaine commandant l'escadrille 65; Bosquier, capitaine au 40e d'infanterie ; Rembauville, sous-lieutenant au 22e d'infanterie coloniale ; Feutray, sous-lieutenant au 112e d'infanterie; Lafouillade, capitaine adjudant-major au 12e bataillon de chasseurs alpins ; Derisbourg, sous-lieutenant à titre temporaire au 80e d'infanterie ; Michaut, lieutenant au 143e d'infanterie ; Bachet, sous-lieutenant à titre temporaire au 143e d'infanterie.

MEDAILLE MILITAIRE

Sont inscrits au tableau spécial de la Médaille militaire :

Aynie, caporal au 143e d'infanterie ; Rolland, soldat au 96e d'infanterie ; Robert, Castel, Combes, Dumont, Mane, Marty, Mouysset, caporal, Pataire, capitaine ; Parbeau, capitaine ; Vergnes, soldat, Vialette, capitaine au 81e d'infanterie ; Rière, soldat au 96e d'infanterie ; Magri, soldat au 80e d'infanterie ; Pelloile, soldat au 80e d'infanterie ; Roustan, soldat au 80e d'infanterie.

Joumard, soldat au 52e d'infanterie; Favre, Perrin, Levet, Vassy, soldats au 75e d'infanterie; Baron, soldat au 296 d'infanterie; Robois, soldat au 17e d'infanterie; Assier, soldat au 81e d'infanterie; Lascreto, soldat au 163e d'infanterie; Lucini, soldat au 163e d'infanterie; Geneste, soldat au 81e d'infanterie; Reyssac, soldat au 81e d'infanterie; Joubert, soldat au 261e d'infanterie; Escudier, caporal au 312e d'infanterie; Cellier, sergent au 241e d'infanterie; Padovani, soldat au 165e d'infanterie; Rolland, soldat au 163e d'infnaterie; Brun, capitaine au 163e d'infanterie.

Bache, adjudant au 118e territorial d'infanterie ; Schaeffer, caporal au 40e d'infanterie ; Costesèque, soldat au 24e d'infanterie coloniale ; Mons, soldat au 22e d'infanterie coloniale ; Astruc, soldat au 22e d'infanterie coloniale ; Bourrel, soldat au 22e d'infanterie coloniale ; Cauvel, soldat au 24e d'infanterie coloniale.

Les promotions et nominations ci-dessus comportent l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMEE

Paris, 13 Décembre.

Les militaires dont les noms suivent sont cités à l'ordre de l'armée :

Raymond, capitaine au 22e d'infanterie coloniale : Au moment d'aborder la position, s'est trouvé brusquement soumis à un tir précis des mitrailleuses. S'étant précipité alors droit sur une d'elle revolver au poing, est tombé criblé de balles à vingt-cinq mètres de la pièce.

Chauvin, lieutenant au 22e d'infanterie coloniale : Grièvement blessé.

Perny, lieutenant au 22e d'infanterie coloniale : Blessé sur la ligne de feu et sommairement pansé, a refusé de se rendre à l'arrière pour se faire soigner.

Aquardo, lieutenant au 22e d'infanterie coloniale : A chargé avec une grande bravoure à la tête de sa compagnie.

Montignault, lieutenant au 22e d'infanterie coloniale ; Vernier, capitaine au 24e d'infanterie coloniale.

Puyperoux, général de brigade commandant la ...e brigade d'infanterie coloniale : A préparé avec le plus grand soin l'offensive de sa brigade, a fait preuve au cours de l'attaque des plus belles qualités d'énergie, de bravoure et de sang-froid en repoussant, à la tête d'une petite fraction, rapidement ralliée, une contre-attaque ennemie et en organisant méthodiquement la progression de sa brigade jusqu'au succès complet. A été légèrement blessé au cours de l'affaire.

Dans les Balkans

Sur le front monténégrin

Communiqué officiel

Paris, 13 Décembre.

Le consulat général de Monténégro fait parvenir le communiqué officiel suivant, reçu le 13 décembre.

Le 11 décembre, dans la matinée, deux aéroplanes autrichiens ont lancé sur Scutari sept bombes, qui n'ont causé aucun dommage.

L'après-midi, cinq autres aéroplanes jetèrent seize bombes sur Antivari. Deux des projectiles sont tombés dans les jardins de la villa du prince Danilo. Une bombe a éclaté sur les magasins de la régie des tabacs v faisant des dégâts heureusement peu importants.

Enfin, deux bombes lancées sur Duloigno ont tué quelques bestiaux.

Les opérations sur le front franco-anglais

Salonique, 13 Décembre.

Les Anglo-Français continuent leur repli méthodique en deçà des frontières grecques, avec le minimum de pertes.

Les renforts anglais continuent à arriver, le service des trains de voyageurs et de marchandises est suspendu sur les lignes de chemin de fer de jonction et les chemins de fer orientaux.

Salonique, 13 Décembre.

Guevgueli est en flammes.

Athènes, 13 Décembre.

On mande de Salonique que les fonctionnaires serbes ont quitté la ville de Doiran, ainsi que les habitants grecs.

Cinquante comitadjis bulgares, escortés par des soldats français, sont arrivés hier à Salonique et ont été embarqués sur un navire de guerre allié.

Le repli des troupes anglo-françaises

Rome, 13 Décembre.

Le correspondant du *Messaggero* à Salonique télégraphie au sujet de la retraite des troupes anglo-françaises :

Le mouvement de retraite a commencé le 2 décembre. A ce moment, les positions étaient les suivantes : rive gauche de la Czerna, Kavadar et Krivolak.

La jonction avec les troupes serbes ne pouvant plus s'opérer, les Alliés avaient jugé nécessaire de tromper les Bulgares sur leurs intentions, et d'élargir leurs positions sur la rive gauche du Vardar. Simulant une préparation offensive vers Istip, ils occupèrent alors une série de villages où eurent lieu des attaques et des contre-attaques jusqu'à ce qu'ils fussent maîtres d'une large tête de pont sur la rive gauche du Vardar.

Quand ils occupèrent Krivolak, les Alliés avaient l'intention de marcher en avant. Ils croyaient alors pouvoir le faire et avaient envoyé dans ce but, à Kavadar et à Krivolak, d'énormes provisions. Il fallut un temps considérable pour évacuer tout ce matériel. Une fois qu'il eut été mis en lieu sûr, les troupes de la Czerna se retirèrent de la tête de pont, qui se trouvait sur la rive gauche du Vardar et de Krivolak. Elles firent sauter les ponts de la Voiarna et de Grodsko, et détruisirent une bonne partie des rails.

Ceci fait, le front se trouva reporté sur Demir-Kapou, où une large tête de pont protégeait les positions des Alliés.

Les Bulgares, qui avaient perdu le contact avec les Alliés, les attaquèrent vivement, opérant une offensive très rude et réussirent à progresser et à occuper leurs tranchées, mais comme les Alliés avaient établi une autre ligne de tranchées, leur situation resta favorable, et même toutes les attaques bulgares sur la rive droite du Vardar furent repoussées sous la protection de la tête de pont de Demir-Kapou.

Les Alliés évacuèrent tout le matériel qui se trouvait dans le défilé de Demir-Kapou. Quand cette opération eut été accomplie dans le plus grand ordre, les troupes qui occupaient la tête de pont se retirèrent également. En se retirant, les Alliés firent sauter le tunnel de Demir-Kapou, tunnel qui avait 38 mètres de longueur, puis, descendant le Vardar, les Alliés firent sauter également le pont situé au kilomètre 116 où le chemin de fer passe de la rive gauche sur la rive droite. Ils établirent une nouvelle tête de pont à Grodoc, pour protéger leur retraite postérieure.

Devant la supériorité numérique de l'ennemi, il s'agissait de raccourcir le front afin d'opposer une plus grande résistance. Un officier de l'état-major anglais a confirmé au correspondant du *Messaggero*, que les troupes anglaises, après de violentes attaques bulgares, se sont retirées sur une seconde ligne de défense, de manière à réduire le front.

Les troupes grecques laissent le champ libre aux Alliés

Salonique, 13 Décembre.

A la suite d'un accord intervenu entre les délégués de l'état-major général grec et le général Sarrail, la division grecque de Langaza a été envoyée à Serrès, la zone entre Salonique et Doiran étant laissée libre pour faciliter les mouvements des troupes alliées.

Le blocus commercial est levé

Athènes, 13 Décembre.

Les journaux annoncent que les quatre ministres de l'Entente se sont rendus auprès de M. Skouloudis, président du Conseil, qu'ils ont informé officiellement, au nom de leurs gouvernements, que les mesures de contrainte économique prises à l'égard de la Grèce étaient levées. Ils ont ajouté que les vaisseaux grecs retenus dans les ports allaient être relâchés.

Les hôpitaux bulgares regorgent de blessés

Paris, 13 Décembre.

On télégraphie d'Odessa au journal *Rannieye Outro*, de Moscou, que tous les hôpitaux militaires de la Bulgarie sont combles de blessés. Cet état de choses est d'autant plus critique que les médecins font sensiblement défaut. L'insuffisance des chirurgiens est si sérieuse, que de nombreux blessés restent des semaines entières sans soins médicaux.

La Bulgarie implore ses alliés et voisines, de lui envoyer, sinon des docteurs, du moins des étudiants en médecine. Elle s'est adressée à l'Allemagne, à l'Autriche-Hongrie, à la Grèce et à la Roumanie.

Les Austro-Allemands ont répondu à l'appel du roi Ferdinand en lui envoyant quelques jeunes doctoresses sans pratique. La Grèce a décliné la demande en déclarant qu'elle a envoyé plusieurs médecins en Serbie. La Roumanie a refusé à son tour, en alléguant qu'elle a besoin elle-même de tous ses médecins.

L'Italie en Guerre

Communiqué officiel italien

Rome, 13 Décembre.

Le commandement suprême fait le communiqué officiel suivant :

Le long du front de l'Isonzo et sur le Carso, l'ennemi a déployé hier une grande activité d'artillerie. A la nuit tombante l'infanterie ennemie a prononcé des attaques dans la direction d'Oslavia et de Selz ; mais ces attaques ont été repoussées avec de graves pertes pour l'ennemi.

Sur les pentes méridionales de la hauteur du Valvario, à l'ouest de Goritz, à la faveur du brouillard, quelques-uns de nos détachements ont conquis une tranchée ennemie et se sont emparés d'une trentaine de fusils et d'une grande quantité de munitions abandonnés par l'ennemi qui s'était enfui.

Signé : CADORNA.

Les cadeaux de Noël aux Combattants

Gênes, 13 Décembre.

Un train spécial portant les cadeaux de Noël de la ville de Gênes aux combattants est parti pour le front de l'Isonzo.

Le train était composé de neuf wagons chargés de présents divers, de deux camions automobiles destinés à distribuer les cadeaux aux soldats, et d'une voiture à voyageurs où ont pris place un groupe d'ouvriers du port, qui prendront soin du déchargement et de la distribution des dons aux soldats.

Une foule nombreuse a salué le départ du train, en criant : Vive l'Italie !

Des mines flottantes explosent sur la côte suédoise

Stockholm, 13 Décembre.

Suivant des rapports reçus de deux stations de pilotes, beaucoup de mines posées dans la mer d'Aaland, qui ont été déplacées par un orage de l'Est et par de la glace flottante, ont fait explosion sur la côte suédoise.

Dix de ces explosions ont eu lieu près d'un village. Elles n'ont pas causé de sérieux dégâts.

La population est très alarmée, car les explosions de mines se succèdent presque sans interruption.

Bulletin Financier

Paris, 13 Décembre. — Le début de la semaine ne nous a pas valu une animation plus grande que celle qui avait été signalée pendant les derniers jours de la semaine précédente. A terme, au parquet, c'est toujours le même manque d'affaires, aussi quelques rares cours seulement sont-ils cotés. Au comptant, on est assez soutenu, surtout dans le compartiment des obligations de chemins de fer. Nos rentes sont calmes à leurs cours précédents. Groupe espagnol plus ferme ; valeurs américaines avec quelques demandes ; Rio-Tinto calme. En banque, la Debeers ordinaire est de nouveau lourde ; mines d'or plutôt irrégulières ; valeurs cours précédents.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Central Pacific 4 %

Bons Japonais 5 % 1913

Pour faciliter les souscriptions à l'Emprunt National, la **Société Générale** rachète, dès à présent, et pendant quelques jours seulement :

1° Les obligations **Central Pacific 4 %** 1911-1946, au prix net de 430 francs ;

2° Les **Bons Japonais 5 % 1913**, remboursables en 1923, au prix net de 493 francs, jusqu'à concurrence seulement du montant fixé pour ce rachat.

LA MONTRE DU SOLDAT FRANÇAIS

CHRONOMÈTRES

LIP

Avec ou sans Cadran radio-lumineux

Française. Précise. Robuste. Avantageuse.

Chez les bons Horlogers. Demander Catalogue

APRÈS et ENTRE les REPAS

PASTILLES VICHY-ÉTAT

HYGIÈNE

de la Bouche et de l'Estomac

La Pochette **0F,50** toutes Pharmacies

Exiger Marque VICHY-ÉTAT

Inouï et Merveilleux

Tous nos **COMPLETS sur mesure** avec essayage et devants incassables.

PRIX UNIQUE **45 fr.**

A l'Inouï Tailleur MARSEILLE { Rue Colbert, 16. Rue St-Ferréol, 60. Bd de la Madeleine, 37

AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

REMERCIEMENTS

Mme veuve François Saint-Etienne et ses enfants ; la famille B. Saint-Etienne remercient leurs parents, amis et connaissances des témoignages de sympathie qu'ils leur ont été donnés à l'occasion des obsèques de M. **François SAINT-ETIENNE**, mort pour la France.

AVIS DE DECES

Les membres de la **Société des Commis et Employés** sont priés d'assister aux obsèques de M. **Bernard CASTAING**, membre actif, qui auront lieu aujourd'hui mardi, 14 du courant, à 2 heures du soir, 21, rue Louis-Astruc.

BANQUE DE FRANCE

Souscrivez à l'Emprunt

à notre grand 5 % National

EXEMPT D'IMPOTS

Vous avez de l'argent disponible, des Bons et des Obligations de la Défense Nationale ? Souscrivez à des titres de rente 5 % libérée. Pour 87 fr. 25, vous avez 5 francs de rente annuelle. Pour 1.745 francs, vous obtenez 100 francs de rente. Vous placez votre argent à 5.73 % net.

Vous avez des titres de rente 3 % perpétuelle ? Convertissez-les en 5 %. Le Trésor reprend votre 3 % pour 66 francs par 3 francs de rente, si vous souscrivez deux fois autant en numéraire, Bons ou Obligations de la Défense Nationale. Avec 100 francs de rente 3 % et en versant 4.400 francs, vous aurez droit à 375 francs de rente 5 %. Vous remettrez ultérieurement vos titres de rente 3 %.

Vous avez des fonds à recevoir ? Souscrivez à la Rente non libérée payable en quatre termes :

10 francs en souscrivant, 26 francs les 15 janvier, 15 février et 15 mars 1916.

Vous avez des titres en portefeuille (Rentes françaises, Titres de Chemins de fer français, Obligations de Villes et de Départements, du Crédit Foncier) ? Adressez-vous à la Banque de France ; elle consent des avances de 75 % de la valeur de ces titres.

LA BANQUE DE FRANCE reçoit vos souscriptions à tous ses guichets de Paris et des départements.

TOUS LES JOURS de 9 heures du matin à 4 heures du soir

COURRIER MARITIME

MOUVEMENT DES PORTS

Le mouvement d'entrées dans les ports de Marseille a été, hier, de 22 navires parmi lesquels nous signalerons :

A l'arrivée le vapeur espagnol *Oquendo*, venant de Newport, avec 4.592 tonnes charbon; le vapeur anglais *Birellyowe*, de Newport, avec 3.700 tonnes charbon; le vapeur japonais *Istushima-Maru*, de Saigon, avec 4.100 tonnes riz; le vapeur anglais *Warri*, de Forcados, avec 2.867 tonnes huile de palme, sésame, arachides, sole; le *Sidi-Brahim*, Transports Maritimes, d'Oran, avec 314 passagers et 446 tonnes blé, légumes secs, lie, vin, tabac; le vapeur espagnol *Torre-del-Oro*, de Séville, avec 660 tonnes plomb, fer, huile, vin, lin, raisins secs; l'*Amphion*, Transports Côtiers, de Gênes, avec 90 tonnes divers; le vapeur anglais *Kaisar-J.-Hind*, de Bombay, avec 150 passagers et 43 tonnes divers pour Marseille; le voilier italien *San-Giorgio*, de Cette, sur lest.

LE CREDIT LYONNAIS

rachète jusqu'au 15 Décembre 1915, au plus tard

les Bons du Trésor Japonais 5 % 1913

au prix net de 493 francs.

Il sera donné satisfaction aux offres dans l'ordre de réception jusqu'à concurrence du montant total fixé pour ces rachats.

Ces Bons seront reçus en paiement de la souscription à l'EMPRUNT FRANÇAIS 5 0/0.

Les porteurs de Bons et d'Obligations de la Défense Nationale sont priés de remettre au plus tôt leurs titres ou leurs récépissés de dépôt au CREDIT LYONNAIS pour exercer leurs droits à l'Emprunt nouveau.

Clôture le Mercredi 15 Décembre

AVIS IMPORTANT

Pour faciliter les souscripteurs à

L'EMPRUNT NATIONAL 5 %

que leurs professions ne laissent libres que de midi à 2 heures,

LA BANQUE SUISSE ET FRANÇAISE

Allées de Meilhan, n° 10

les informe que ses guichets et caisses resteront ouverts de 9 heures à 5 heures du soir, sans interruption à midi, pendant les derniers jours de la souscription, à partir d'aujourd'hui jusqu'au 15 inclus.

BOUILLON DUVAL EN CUBES VERTS

GROS.- 317, rue de Belleville. - PARIS

LA SANTÉ PAR

La FERROCARNINE

PHOSPHATÉE

Du Dr VILLARD

remplace le sang décoloré par du sang rouge. Guérit rapidement Anémie, Neurasthénie, Faiblesse, Maladies nerveuses et toutes les maladies dues à un sang trop faible.

PRIX : 3.75

Contre mandat 4.35

Par postal par 6 flacons, 21 fr. franco

Phie FRANC, 200, Bd de la Madeleine

BEAUCHAMP, cours Saint-Louis

ISPA, grand chemin de Toulon, 1

et toutes Pharmacies

Vente en gros : Silbert, rue Tapis-Vert

ETAT-CIVIL

NAISSANCES des 12 et 13 décembre. — Burlet Toussaint, impasse Bernard-Nicolas.— Aumagy Marie, rue Auphan, 28.— Petrillo Agnel, rue d'Alexandrie, 26.— Chouraki Marcelle, rue Sainte-Philomène 32.— Gesi Marcel, boulevard Charpentier, 38. — Zintu Marie, rue du Cerisier, 5.— Cesano Gaspard, rue Liandier, 87.— Casali Roger, rue des Moulins, 56.— Messeri François, route d'Aix, 167.— Bordone Lucienne, boulevard Jacquand, 9.— Pellegrin Andrée, boulevard Baille, 15.— Solari Marcelle, rue du Bon-Pasteur, 71.— Baldaccini Noël, rue Séry prolongée, 6 A.— Castinel Julien, Saint-Henri. — Boncitu Victorine, rue Spinelli, 2.— Exiga Jean-Baptiste, rue du Vieux-Palais, 8.— Bruchet Marie, rue Manuel, 4.— Peloux Reine, rue Désirée, 18.— Michel Marcel, à Laragne (Basses-Alpes).— Dubois Pierrette, rue Paradis, 125.— Ciampi Alfred, boulevard Saint-Raymond, 12.— Tambon Roger, Sainte-Marguerite.— Plantevin Fernand, avenue de la Capelette, 9.— Grattapaglia Marie, Saint-Henri.— Car Léon, boulevard de la Major, 82.— Ugolini Eugène, cours Lieutaud, 65.— Garrel Edmond, rue Bernard-du-Bois, 47.— Gonzalez Césarine et Gonzalez Paul (jumeaux), Estaque-Gare.— Chevalier Antoinette, rue Félix-Pyat, 154.

Total : 37 naissances, dont 7 illégitimes.

DECES du 12 décembre.— Seguin Caroline, 57 ans, rue des Ferrais, 42.— Moine François, 85 ans, rue Danton, 65.— Eyriès Jean, 71 ans, boulevard National, 84.— Deschamps Elise, 59 ans, rue de l'Arc, 20. — Ferrato Jacques, 22 ans, La Pomme.— Forino Raymond, 10 mois, rue Eydoux, 3.— Gilly Noémie, 76 ans, rue Saint-Claude, 15.— Gondran Emile, 5 jours, Le Canet.— Cortèze Albine, 27 ans, rue Farinette, 22.— Pascal Françoise, 62 ans, rue du Génie, 21.— Ploch Clotilde, ... ans, rue du Génie, 21. — Négrel Louis, 32 ans, rue Fontaine-Sainte-Anne, 5. — Bonnet Marie, 51 ans, rue Gavaudan, 3.— Hermitte Honorine.— Givaudan Etienne, 69 ans, avenue du Petit-Lycée, 5.— Miau Alexandrine, 54 ans, boulevard Guigou, 18.— Salen Jacques, 18 mois, quai du Port, 114.— Durant Ferdinand, 74 ans, boulevard Barbier, 31.— Jacqueviel Irma, 92 ans, Sainte-Marguerite.— Barrin Baptistine, 83 ans, rue Belle-de-Mai, 33.— Franza Agnès, 28 ans, rue Fortunée, 7 A.— Clèdes Marguerite, 70 ans, boulevard Barral.— Guilhem Zénaïde, 74 ans, rue de la Tour, 9.— Rossi Felice, 87 ans, rue Ricard, 2.— Thibault François, 63 ans, boulevard du Jardin-Zoologique.— Laty Clément, 28 ans, traverse de la Douane, 13.— Tomasini Diomède, 69 ans, cours Lieutaud, 55.— Battistelli Pierre, 2 ans, rue Désirée, 12.— Marret Fortunée, 43 ans, rue du Vallon-des-Auffes, 106.— Anglès Madeleine, 73 ans, rue Sainte, 66.— Barbe Auguste, 51 ans, rue de Lodi, 97.

Total : 36 décès, dont 4 enfants, plus 2 mort-nés.

DECES du 13 décembre.— Monod Jeanne, 45 ans, boulevard Mérentié, 26.— Di Giulio Franzione, 70 ans, traverse Pierre-des-Moulins, 26.— Dozal Marguerite, 64 ans, rue Andibert, 14.— Perrier Joséphine, 41 ans, boulevard Vauban, 67.— Sagary Daniel, 51 ans, rue de la Grande-Armée, 7.— Germain Euphémie, 75 ans, boulevard Cassini, 6.— Michel Marguerite, épouse Juzot, 34 ans, quai du Canal, 4.— Desamblanc Pierre, 78 ans, rue Nationale, 85.— Grimaud Rosalie, 79 ans, Sainte-Martha, — Brunet Adrien, 72 ans, boulevard National, 68.— David Marius, 54 ans, rue Grignan, 11.— Champotran Rosalie, 61 ans, rue Marengo, 80.— Camoin Alexandre, 74 ans, Sainte-Marguerite.— Bertrand Denise, 58 ans, rue des Tyrans, 7.— Esposito Paul, 2 ans, rue de la Reynarde, 5.— Taillard Noémie, 48 ans, rue Nationale, 70.— Gauthier Léonie, veuve Taquet, 23 ans, rue de la Paix, 50.— Tissot Alfred, 28 ans, rue Glandevès, 23.— Biasini Françoise, 79 ans, rue Loubon, 106.— Raimondo Pauline, 15 ans, rue Château-Payan, 38.— Cousinet Pierre, 76 ans, Saint-Louis.

Total : 25 décès, dont 1 enfant, plus 2 mort-nés.

DESINFECTION DES APPARTEMENTS

LA PHOCEENNE

23 et 25, rue de la Palud, 23 et 25

BAUME DES CREOLES

pour le développement et le raffermissement DES SEINS

Seul traitement externe inoffensif pour donner à la femme une poitrine idéale. Chaque pot est scellé du timbre de garantie de la Société d'Hygiène de France qui a analysé et contrôlé notre produit.

Prix du Pot 4 francs, par 6 pots 22 francs, expédition franco et discrète contre timbres ou mandat

Adressés Pharmacie DIANOUX, 6d Chemin d'Aix, 30 — Marseille

MALADIES : SECRETES ET DE LA PEAU. Guérison la plus sûre et la plus rapide par la Méthode Cassius *40 ans de succès*. Consultations gratuites, 13, rue d'Aix, Marseille. Envoi de la Méthode contre timbre-poste de 25 centimes.

La Bûche de Noël dans les "tranchées"

La Maison Probst, pâtisserie-confiserie, rue de Rome, 217, expédie cette année un colis contenant : 1° Une bûche de Noël, gâteau délicieux au marron ou au chocolat, se conservant pluiseurs jours en parfait état ; 2° Une barre de nougat pistaches aux amandes de Provence. Le prix de ce colis est de 3 fr. La maison se charge des expéditions. Emballage et envoi par la poste recommandé, 4 fr. 15. Pour le dehors, adresser les commandes par mandat.

DRAPEAUX

DE TOUTES LES PUISSANCES

Vente en

GROS et DÉTAIL

AU GRAND St-MICHEL

40, rue des Minimes

ON DEMANDE des ouvriers tonneliers (rabatteurs), bon salaire. S'adresser chez Savon frères, 8, chemin de la Madrague.

AVIS M. Auguste Valleyre, rue Adolphe-Thiers, 21, ne répond pas des dettes de sa femme Jeanne Lepoivre, qui n'habite plus avec lui.

SAGE-FEMME Pensionnaires 40 francs. Place enfants. Discrétion absolue. Consultat. gratuites, de 1 h. à 5 h. Mme Arnaud, boul. Madeleine, 59.

COMMISSAIRES-PRISEURS DE MARSEILLE

Demain Mercredi, à 9 h. 1/2 94, rue Vincent

VENTE AUX ENCHÈRES

après état de cessation de paiements

EPICERIE

en bloc ou détail

Conserves, pâtes alimentaires, légumes secs, etc., mercerie, matériel et agencement.

ECOULEMENTS

Guérison rapide par le SPECIFIQUE AMERICAIN

PHARMACIE DU GLOBE

34, r. d'Aubagne, 34, Marseille

Tirages et retouches D'AGRANDISSEMENTS

Travail soigné

J. RÉ, rue d'Aix, 33

THÉ des ALPES de RECH 45 ans de succès

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 *dans* le journal LE PETIT PROVENÇAL aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte. Cette publication devra être renouvelée du 8e au 15e jour après la première insertion.

L'extrait ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal

2e AVIS La laiterie de M. M. Mathieu, sise 20, rue Hoche, est vendue. Opposition à M. Jacques Verra, acquéreur, au dit fonds.

MARINE Dans l'intérêt de la navigation, il serait à souhaiter que l'appareil Stoppeur Bernard, avec flèche indicatrice de la route, fût employé à son bord par tout capitaine pour la bonne conduite de son navire ; les opticiens de marine Bianchetti et Malacrida, de Marseille, étant seuls autorisés et chargés de sa construction par l'inventeur

LIQUIDATION

Par suite des événements actuels

GRANDS RABAIS

sur tous les

ARBUSTES, PALMIERS, MIMOSAS

ET CERTAINS ARBRES

Nous engageons tous nos clients à venir faire leur choix

DEMANDEZ CATALOGUE GRATUIT

Vve MORAT et Fils

Pépiniéristes, 42, route de la Valette

TOULON

MADAME

Je donne gratuitement un moyen infaillible de maigrir ou grossir à volonté en quelques jours sans nuire à la santé. Milliers d'attestat. Dépôt : *Dr Institut Herboristique* LA CROIX, 2, place Soult-Berg, à Alger.

DEUX SOUS la boîte le délicieux NABI

déjeuner complet : cacao solubilisé exquis, lait en poudre, sucre

2 sous - EXIGEZ NABI

Partout, bte 8 déj. 0 fr. 75

Adm. E. MOSSÉ, 137, rue de Rome, Marseille.

QU'IL PUT VENDE Ecriteaux et Enseignes

en tous genres, sur cartons, calicot, etc.

MAISTRE, place Préfecture, 1 MARSEILLE

A LOUER four de boulangerie. S'adresser avenue du Prado, 51.

Appartements Meublés

CHAMBRES & CUISINES

46, rue Fortia, 46

DAME sérieuse désirerait garder un enfant, une personne âgée ou à surveiller magasin. Ecrire à Mme Prin, épicière, rue Puvis-de-Chavannes, 12.

PERDU Dimanche soir, trajet place Bourse au Modern' Cinéma, porte-monnaie contenant certaine somme et médaille. Rapporter bureau du journal, contre récompense, à M. Belleudy.

Terrain à bâtir

à vendre en totalité ou à lots 800 mètres carrés de terrain, environs de la gare du Prado. 32 mèt de façade, sur b. Gilly. 14 S'a. Vistorh. b. journal

Le Gérant : VICTOR HEYRIES

Imp.-Stér. du *Petit Provençal* rue de la Darse. 75.

Feuilleton du *Petit Provençal* du 14 décembre

— 55 —

Le Dernier des Troubadours

PREMIERE PARTIE

— Vous savez bien, Marguerite, répondit Jean, à qui cette question donnait une secrète espérance, que, depuis longtemps, les lieux où vous êtes sont ceux que je préfère, et il suffit que vous ayez l'intention d'aller ailleurs, pour que ce soit aussi mon plus ardent désir.

— C'est vrai, mon cousin, vous m'avez toujours témoigné un sincère attachement, et pourtant vous ne m'avez jamais rien promis, vous !... C'est précisément parce que j'ai cru pouvoir compter sur vous, en tous les temps, que je viens aujourd'hui réclamer votre appui.

— Mon appui ! fit le jeune seigneur avec étonnement ; je puis bien peu de chose pour vous ; je n'ai que ma vie à vous offrir, usez-en comme d'un bien qui vous appartient.

— J'accepte, Jean, non pas le sacrifice de votre vie, mais le secours de votre courage et peut-être aussi la disposition de votre castel.

— Le vieux manoir de Berr est bien triste et bien délabré pour vous être de la moindre utilité.

« Il y a de longs jours que je ne l'ai visité; mais, dès lors, les fossés étaient remplis, les créneaux abattus, le pont-levis remplacé par quelques poutrelles qui ne sont pas relevées depuis des ans ; l'herbe pousse partout dans la cour d'honneur ; la pluie tombe dans la plupart des appartements. Je n'ai pas un homme d'armes pour le défendre, parce que je n'ai pas de pain à lui donner ; mon écuyer est le seul vassal qui m'ait suivi, les terres de Berr sont en friche depuis la mort de mon père ; enfin, Marguerite, je suis le plus pauvre des châtelains du Midi, et mon castel l'indique du reste ; malgré tout, tel qu'il est, regardez-le comme vôtre.

— Je n'attendais pas moins de votre loyauté ; aussi, cousin Jean, je veux être franche et n'avoir rien de caché pour vous. Je sais que vous regarderez comme une injure personnelle toutes les injures dont j'aurais à me plaindre, et que vous m'aiderez à en tirer une juste vengeance.

— Parlez, dit le jeune homme avec vivacité. Si la fille du noble Henri n'a pas reçu les hommages auxquels elle a droit ; si, dans ce château, on a manqué au respect, aux égards qui lui sont dus, dès ce soir, il ne restera plus une maison debout dans la ville, et je veux que les ruines de ce castel maudit apprennent aux populations épouvantées, comment je sais punir ceux qui vous offensent !...

— Mauvais moyens !... Vengeance incomplète et incertaine, qui, plus tard, retomberait sur vous et sur moi, murmura Marguerite en secouant la tête. Nous ne sommes pas assez forts, Jean, pour employer la violence contre le comte de Raucogne... Mais écoutez ceci : Raucogne est retombé au pouvoir de Rodolphe, il y a déjà quinze jours...

— Je le sais.

— L'empressement du fils de Robert à reprendre cette place vient surtout de ce que la fille du pirate Hombert y était enfermée.

« Eh bien ! je sais d'une manière certaine que Rodolphe, oubliant ce qu'il doit à son engagement solennel pris par son père, passe dans l'ivresse d'un stupide amour les heures qu'il devrait employer plus honorablement à assurer le triomphe de sa cause.

— Je comprends, reprit le seigneur de Berr, que l'amour de Rodolphe pour la fille d'Hombert doit vous paraître une mortelle injure. Après les engagements pris avec vous, tous ces hommages vous sont uniquement dus.

— Vous devez assez me connaître, continua Marguerite d'un ton où perçait le dédain, pour savoir que je méprise ces sentimentales protestations, ces soupirs langoureux qui amollissent et dégradent un guerrier.

« Je suis donc peu envieuse de la passion effrénée qui retient le comte de Raucogne aux pieds de la demoiselle de Roublac ; mais on m'a attirée ici, moi, vicomtesse de Villefranche, pour contracter une alliance utile au comte Robert, puisqu'elle lui assurait un ami puissant. Je suis ici, et j'attends !

« Il y allait de ma dignité, en présence de l'inconvenante conduite de Rodolphe à Raucogne ; il y allait de la gloire de ma maison, d'avoir une explication avec le comte Robert. Il y a quelques jours, par condescendance à mes justes réclamations, il a envoyé à son fils l'ordre formel de venir au plus tôt remplir la promesse faite à mon père... Eh bien ! savez-vous, Jean, quelle est la réponse qui vient de m'être transmise tout-à-l'heure ? »

En adressant cette question à son cousin, la jeune fille s'était levée pourpre de colère et le regard brillant d'indignation.

Le jeune de Berr, indécis entre le plaisir que devait lui causer un refus de Rodolphe et la honte que ce refus jetait sur sa famille, répondit avec hésitation :

— En vérité, Marguerite, à moins que Rodolphe de Raucogne ne soit un insensé, sa réponse ne devrait point ainsi allumer votre courroux.

— Sa réponse, Jean, est une insulte dont il faut que vous m'aidiez à tirer vengeance. Il a, dit-il, juré d'être l'époux de Solange, et il ne peut manquer à un serment dont l'exécution sera une joie pour mon amour, en même temps qu'un devoir pour son honneur !...

« Le comte de Raucogne n'est pas rigide, vous le voyez, cousin, sur ce qu'il appelle son devoir. Les engagements pris avec le vicomte de Villefranche peuvent être brisés sans entacher son honneur ; il n'y a pas de félonie pour lui à m'attirer dans ses domaines pour me couvrir de ridicule et de honte ; il est aujourd'hui permis de manquer de parole à l'un des plus puissants seigneurs du Languedoc, parce que celui-ci n'est plus là pour punir qui l'outrage... et l'on pourra parler encore bien haut de devoir et d'honneur !... Oh ! cela ne doit pas être !... Cela ne sera pas !...

— Vous avez raison, cousine Marguerite, il ne faut pas que cette offense resté impunie. Reposez-vous sur moi du soin d'en faire repentir l'impudent Rodolphe ; je vais l'appeler en champ clos, et, Dieu aidant, vous le verrez

— Gardez-vous-en bien ! interrompit Marguerite. J'ai confiance en votre valeur ; je connais votre force et votre adresse ; mais je ne veux pas que ma vengeance soit exposée aux chances d'un combat singulier.

— Que faut-il donc faire ? Ordonnez, j'obéirai.

— Ecoutez-moi bien. Demain, Rodolphe arrive à Brienne pour se rencontrer avec tous ses alliés, que la fin de la peste va ramener ici. Aussitôt après son arrivée, vous rassemblerez nos braves soldats, et nous quitterons ce château, où nous n'eussions jamais dû venir. J'ai déjà prévenu le comte Robert de notre départ.

— Pourquoi ne pas partir aujourd'hui même ? Il sera difficile à tous nos hommes de maîtriser leur colère en présence de celui qui a outragé leur maîtresse.

— C'est impossible ; il est essentiel que je voie Rodolphe avant de fuir ce lieu exécrable.

— Qu'en attendez-vous encore ? demanda le sire de Berr avec une vivacité qui décelait sa pensée.

— Oh ! soyez sans crainte, reprit Marguerite d'un ton où il y avait, en effet, assez de haine pour calmer l'inquiétude de Jean..

« Je ne veux point tâcher de le ramener à moi ; mais... s'il vient ici, la demoiselle de Roublac reste à Raucogne, et Rodolphe seul peut nous apprendre comment on arrive près d'elle.

« Je suis sûre de parvenir à avoir le mot de passe sans le demander.

« Avec ce seul mot, il nous sera possible d'entrer à Raucogne et d'en enlever la fille du comte de Roublac. Tâchez, d'ici à demain, de vous procurer les déguisements nécessaires pour transformer une douzaine de vos gens les plus hardis en soldats huguenots, et je vous promets une vengeance qui épouvantera plus Rodolphe que tous les défis du monde, et qui fera plus saigner son cœur que la perte de vingt batailles.

— Mais, hasarda Jean, que comptez-vous faire à la demoiselle de Roublac ? Vous ne voulez point, j'espère, me charger d'un rôle qui répugnerait à mon cœur comme homme, à ma loyauté comme chevalier ?

— Du jour où Solange sera entre mes mains, elle m'appartiendra, et j'en disposerai à ma volonté. Aidez-moi à la mettre en mon pouvoir, c'est tout ce que je vous demande ; le reste me regarde seule. Que votre conscience, Jean, soit tranquille : je ne lui imposerai aucun sacrifice dont elle ait à souffrir.

GUY VANDERQUAND.

(La suite à demain.)

Annonces Economiques "Classées"

DEMANDES D'EMPLOIS

La ligne 0 fr. 50, minimum 2 lignes

FEMME de 48 ans, au courant du ménage, demande à diriger intérieur dans maison sérieuse, 40, rue Belle-de-Mai, mercerie.

COMPTABLE diplômé sachant italien, pouvant faire contremaître, portefaix, douane, demande emploi sérieux. Ecr. Figarella, rue Paradis, 32.

JEUNE HOMME libre dem. place pour garde campagne. S'adr. rue de la Darse, 69, entresol, M. D'Or.

PERSONNE sérieuse, sachant cuisiner et tenir ménage soigné, dem. place chez une ou deux personnes. Ecrire Mlle Grenat, chez Mme Beaumont, place de la Corderie, 5.

DAME, 48 ans, bonnes références, désire diriger intérieur personne seule au pair, Mme M..., chez Mme Barbé, 107, boulevard Baille, au bar.

DIPLOME, Ecole Supérieure du Commerce, anglais couramment, correspondance, dactylographie, comptabilité, cherche emploi maison sérieuse. Certificats 1er ordre. Ecrire Milan, 90, rue Saint-Savournin.

JEUNE FILLE, 21 ans, bonne instruction, sérieuse, demande emploi de caissière. Excellentes références. S'adresser E. F., 18, boulevard du Jardin-Zoologique, au 3e.

DEMOISELLE, 38 ans, désire place chez pers. seule. Ec. Joséphine Gras, p. r. St-Ferréol.

DAME demande leçons de piano, accompagnatrice, Mme Arnaud, 46, r. Fortia, Marseille

OFFRES D'EMPLOIS

APPRENTIE dégrossie tailleuse demandée, chez M. Farnaud, 113, rue Thomas.

SECOND PATISSIER sortant d'apprentissage demandé, 212, rue Paradis.

MECANICIENNE travail facile demandée chez Mme Leydet, rue Fort-Notre-Dame, 23, au 2e étage.

JEUNE FILLE sachant coudre demandée, rue Fortunée, 42, au 1er.

APPRENTI ayant du goût pour dessin demandé, Poggioli, artiste peintre, 68, rue Sainte.

TRES BONNES demi-ouvrières tailleuses demandées, 5, cours Devilliers, au 3e, sonnez 4 fois.

BONNES OUVRIERES brodeuses demandées, Juzot, 29, rue Montaux.

FEUILLAGISTES en perles et des apprenties demandées, rue de la Pyramide, 4, au 4e.

BONNES demi-ouvrières ou ouvrières tailleuses demandées chez Mme Roux, 30, rue du Baignoir.

JEUNES FILLES demandées, Drevet, rue d'Aubagne, 67.

FEMME de ménage pour bureau est demandée. S'adresser M. Mezin, 6, rue Nationale.

BON OUVRIER cordonnier pour dames demandé. Très pressé. S'adr. Sarno, rue Haxo, 12.

BLANCHISSEUSE demandée à la journée et une apprentie repasseuse, rue Saint-Jacques, 33.

BONNE ouvrière coiffeuse sachant passer le fer Marcel, est demandée, 61, chemin des Chartreux.

OUVRIERES et demi-ouvrière repasseuses demandées, traverse Lafon, 4, quartier Préfecture.

DEMI-OUVRIERE pour vestes militaires sachant bien piquer à la machine demandée Mlle Guida, Grand'Rue, 95, au 2e.

BONS OUVRIERS cordonniers pour la commande et un petit pour les courses demandés. S'adr. M. Sapa, 18, rue des Trois-Mages, magasin.

JEUNE FILLE de 15 à 16 ans demandée p. gard. j. enf. et aid. ménage, bonnes référ. Dupré, quai du Port, 42 au 5e.

APPRENTIE couturière, demandée, payée de suite, rue du Théâtre-Français, 12, magasin.

COURTIERES en photographies demandées, J. Ré, 33, rue d'Aix.

COUPEURS cordonniers et ouvrières demandés pour le montage des talons. Etablissements Bensa, 5, rue de Turenne.

JEUNE HOMME de 15 à 16 ans, demandé, pour courses, J. Garcia-Martinez, boulevard du Musée, 66.

ON DEMANDE employé connaissant opérations de douane et de régie, Références exigées. Adresser offres par lettre à Hoffherr, 9, rue Jean-Martin.

BONNES OUVRIERES pour la jaquette tailleur demandées chez Victor, couturier, rue Dieudé, 1.

FEMME DE CHAMBRE demandée à l'hôtel des Voyageurs, cours Belsunce, 7.

OUVRIERE BLANCHISSEUSE demandée, teinturerie-blanchisserie Vallier, 41, boulevard Vauban.

APPRENTIE couturière pour les courses demandée, payée de suite, chez Mme Sacco, 30, rue de la Darse, au 1er.

BOURSE DU TRAVAIL. — On demande : Un peintre, inutile de se présenter si l'on n'est pas bien capable ; un jeune frappeur ; un ouvrier charron ; un ouvrier électricien ; un apprenti plombier ; ouvrier ou demi-ouvrier tourneurs racheveurs en cuivre et en bronze pour l'Algérie ; un garçon liquoriste bien dégrossi avec certificats ; demi-ouvrier ou ouvrier bijoutier ; demi-ouvrier serrurier ; apprenti menuisier dégrossi ; jeunes garçons de 14 à 15 ans avec certificats ; jeune garçon marchand de charbons ; électricien robineur ; apprentie coiffeuse ; ouvrière papetière ; ouvrière et demi-ouvrière lingères ; ouvrière, demi-ouvrière et apprentie tailleuses ; finisseuse de chemise ; apprentie imprimeuse ; apprentie brodeuse soie et or ; mécanicienne pour confection. — S'adresser Bourse du Travail, rue de l'Académie.

PENSIONS DE FAMILLE

DAME SEULE offre chambre et pension à personne sérieuse, Mme Auny, rue Albrand, 23. Pourrait habiter centre.

PENSION de famille et chambre meublée à louer, 25, rue Glandevès, au 1er.

LOCATIONS

GRANDE et petite chambres à louer avec ou sans pension, 40, bd du Jardin-Zoologique, 1er étage.

LAITIERS. — LOCAL A LOUER, servant depuis quarante ans au commerce de laiterie, autorisation pour dix vaches, centre ville, S'adresser, 15, rue Glandevès.

A LOUER 3 p. meublées. S'adr. confiserie, rue Paradis, 43.

A LOUER mag. et cui. qu. Pl., g. l. ca. 250 fr., ferait b. p. repasseuse S'adr. cours Lieutaud, 165, au 2e.

ON DEMANDE à louer appartement meublé, 3 pièces, préférence centre. Offres avec prix Pellman, chez Kasser, 21, r. de la République.

FONDS DE COMMERCE

TRETS (B.-d-R.). — Au Printemps, magasin d'étoffes à remettre pour cause de maladie. S'adresser à M. Dudon, propriétaire, boulevard de la République.

BAR à céder avec facilité, frais nul. S'adr. 9, rue des Trois-Mages, au 1er.

BEURRE FROMAGE à enlever, prix 600 fr., avec march., loyer 320 fr. l'an, 5 pièces. S'y adr., Saint-Marcel, route Nationale, 40, Marseille.

MAGASIN de PAPETERIE bien achalandé à vendre, agence s'abstenir. S'adr. Juge, *Petit Provençal*, Toulon.

EPICERIE à céder, très avantageuse, cause mobilisation, prix à débattre. S'adresser pour renseignements, Rampal, 7, place Notre-Dame-du-Mont, au 2e étage.

OCCASIONS

MATERIEL de torréfaction, état neuf, à céder. Ecrire ou s'adr. Heyriès, bureau du journal.

A VENDRE, machines à coudre Singer, canettes centrales et autres grosses et petites. Riche occ., 35, rue de Village, magasin.

CAMION avec capote, état neuf, pour livraison, force de 800 à 1.000 kilos, avenue de la Capelette, 119.

ON DESIRE acheter charreton occasion, bon état, Drevet, rue d'Aubagne, 67.

SUPERBE OCCASION, auto Peugeot 18 HP (modèle 1914), carrosserie de luxe, limousine démontable, lumière électrique, roues jumelées, accessoires. S'adresser Montel, avenue du Prado, 197.

COURROIES NEUVES ou d'occasion, cuir, coton, balata, croupons, lanières, Trouillet, Sorgues (Vaucluse).

A VENDRE occasion une mach. laborieuse. S'adr. rue Belsunce, 23.

SALLE A MANGER à vendre, très riche, mariage rompu, rue Sainte, 121, M. D'Alvia.

ANIMAUX

A VENDRE bonne petite jument attelée à fourragère, avec capote. S'adresser chemin de la Madrague. 108, l'après-midi.

CHIENNE, vraie bassette, à vendre, rue des Récollettes, 6 (bar).

CINQ CHEVAUX ARABES bons, trois superbes petits mulets, ânes, charreton pour marché, tombereaux, harnais, Gazan, charretier, Saint-Henri.

PERDUS ET TROUVES

PERDU j. chienne cocker blanc et marron s. col, queue coupée. Rap. c. réc., rue Saint-Sépulcre, 17, au 1er.

MARIAGES

MONSIEUR, 42 ans, emp. gr. adm., app. 3.200 fr., épouser. jeune pers. 28 à 35 ans, affect., bonne music. ayant sit. en rapport. Agence s'abst. Ecr. Roux, poste rest. Colbert.

MONSIEUR, 58 ans, retr. 1.200 fr., ayant petit commerce, épouser. dame âgée en rap., J. Long, poste restante Colbert.

AVIS DIVERS

AUTOMOBILES

ECOLE DE CHAUFFEURS. Préparation au brevet militaire, *brevet rapide garanti en 3 jours*, atelier de mécanique, moteurs démontés p. élèves, 21, rue Suffren.

GARDE D'ENFANTS

MENAGE sans enfant demande à garder enfant à la campagne, soins maternels, Mme Brun, à Saint-Barthélemy, traverse de l'Octroi, villa Thérèse.

POUR NOS SOLDATS

PIEDS SENSIBLES. — Les ampoules, écorchures, frottements douloureux de la chaussure ou de la selle, sont prévenus ou guéris par le cosmétique « Le Marathon », baume des soldats et des marcheurs. La boîte 75 centimes, franco.

POUX ET VERMINE de toutes les parties du corps sont rapidement détruits par la poudre végétale « La Parasicide ». Supprime l'onguent gris. Le paquet, 50 centimes, franco. Laboratoire des Spécialités Hygiéniques, rue Saint-Jacques, 57, Marseille.

SAGE-FEMME

ACCOUCHEMENTS pensionnaires, 40 fr., consult. gratuites de 1 h. à 5 h. Place enfants. Discrétion absolue. Mme Arnaud sage-femme, boulevard de la Madeleine, 59.

SAGE-FEMME, herboriste de 1re classe, traitement efficace pour retard, Mme Réjaud, rue de Rome, 93, 1er. Consultations tous les jours et le dimanche, de 9 heures à 6 heures. Correspondance. Discrétion. Prend pensionnaires toute époque, place enfants sans formalités.

DIVERS

MACHINE A COUDRE, atelier de réparations, vente et achat de tous systèmes, L. Chaffron, 5, place des Grands-Carmes.

JEUNE HOMME, sans famille, sur le front depuis le début de la guerre, cherche une marraine de guerre. Ecrire D. Felmas, 333e régiment d'infanterie, 22e compag., secteur 121.

CINEMATOGRAPHES. Faites imprimer vos programmes à bon marché, 15, rue Chevalier-Roze. Livraison rapide.

CARTES DE VISITE, livraison immédiate. Imprimerie du Centre, 15, rue Chevalier-Roze, Marseille.

TELEGRAMMES et cartes-lettres à bon marché. Imprimerie du Centre, 15, rue Chevalier-Roze, Marseille.

ENVELOPPES imprimées au nom du client, 4 fr. 50 le mille. Imprimerie du Centre, 15, rue Chevalier-Roze, Marseille.

JEUNE HOMME Espagnol, très pratique en agriculture et machines agricoles demande emploi pour gérant dans domaine, très bonnes références. Ecrire R. Gallegos, avenue du Prado, 186.

PETITE CORRESPONDANCE

Mme veuve SUBRA Marie, Montardit. Donnez adresse rue Borde, 40.

N° 80 Expédier lettre.

DAME deuil passée rue Palud samedi 15 h. 30 priée repasser mercr. ou jeudi même heure.

Nos prochaines annonces paraîtront VENDREDI 17 DÉCEMBRE.